L'ETENDARD,

Journal Quotidien, paraissant le matin et le soir.

BUREAUX: 31 RUE ST-JACQUES.

ABONNEMENT POUR LA VILLE

UN AN.....$6.00
SIX MOIS.....$3.00

ABONNEMENT POUR LA CAMPAGNE:

UN AN.....$5.00
SIX MOIS.....$2.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER:

Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de **Huit piastres** (43 francs).
Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada ($5).

EDITION HEBDOMADAIRE.

ABONNEMENT.....$1.00 par année.

Cette édition de huit grandes pages de matière à lire renferme en outre une feuille de 32 pages de feuilleton donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 400 pages chaque.

Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction

M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

Biblio. Parlement

TARIF DES ANNONCES:

	Par ligne
Première insertion	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
do trois fois par semaine	0 07
do deux fois do	0 08
do une fois do	0 [illegible]
Un mois, tous les jours	1 00
Deux mois, do	1 50
Trois mois, do	2 00
Six mois, do	3 00
Un an, do	[illegible] 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins.

Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employes,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS

Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

2me ANNEE — MONTREAL, MERCREDI, 20 FEVRIER 1884. — No. 15

No. 10. LA

PERLE DE L'OCÉAN

PREMIÈRE PARTIE.

LA VENGEANCE

(*Suite*)

L'homme une fois débarrassé de son terrible antagoniste, réunit tous ses efforts pour se traîner vers la fenêtre entr'ouverte. Mais les blessures qu'il avait reçues étaient des plus graves: il se sentit évanouir et, lui aussi, tomba à quelque distance de son ennemi inanimé.

VIII

L'ENFANT ENLEVÉ.—NOUVEL ASSASSINAT.—DÉSESPOIR MATERNEL

En ce moment la figure d'un autre homme se présenta dans l'entrebaillement de la fenêtre.

— A quoi t'amuses-tu donc? Où est l'enfant? dit une voix.

Personne ne répondit. Effrayé par ce silence, l'homme au visage masqué s'appuya contre le chambranle de la fenêtre et chercha du regard à percer l'obscurité.

Tout d'abord il ne vit rien, car les yeux du fidèle animal étaient fermés, et le corps du meurtrier gisait insensiblement à moitié caché par les longs plis du rideau.

L'homme masqué prit une résolution désespérée et sauta dans la chambre.

A la vue du chien, il fit un pas ou deux en arrière; mais sa terreur redoubla quand il découvrit son complice baigné dans son sang.

Ses yeux se portèrent ensuite sur l'enfant qui tremblait de frayeur, et tout ce qui s'était passé lui fut expliqué.

Il réfléchit un moment, avant de se décider à agir.

Cet homme a son compte, murmura-t-il d'un ton froid et impassible; cependant il lui reste encore assez de vie pour être capable de parler quand il reprendra connaissance. Je n'ose le laisser ici, à moins que je ne sois bien sûr.

Il s'arrêta et regarda avec inquiétude autour de lui.

Je pourrais bien le descendre dans le bateau, reprit-il; mais après qu'est-ce que j'en ferais? Avec une blessure comme celle qu'il a la gorge, il est impossible qu'il vive. Il n'en a certainement pas pour longtemps.

Comme il achevait ces mots, un rayon de la lune passant entre les rideaux fit briller un objet gisant sur le plancher.

C'était le couteau que le moribond avait laissé échapper de sa main.

L'homme au masque le vit; et il se baissa pour le ramasser, et un feu sinistre illumina son visage.

Une heure ou deux de plus ou de moins, qu'importe! Et d'ailleurs, quel prix peut avoir une brute? dit-il à voix basse.

Il leva le couteau, s'arrêta, le leva une seconde fois et frappa.

Jacques Bertrand, car c'était lui, s'agita légèrement et poussa un gémissement.

L'enfant pour la première fois commença à crier.

L'homme au masque bondit sur ses pieds.

— Silence! cria-t-il en courant aussitôt au berceau.

Mais l'enfant terrifié à la vue du masque lutta vainement pour obéir. En même temps un bruit de pas éloignés se fit entendre dans l'escalier.

L'assassin arracha vivement les rideaux du berceau et les roula autour du visage de l'enfant pour étouffer ses cris.

Puis, le prenant dans ses bras, il courut à la fenêtre.

Une courte échelle posée sur le bord du rocher au-dessous ne lui laissait aucune difficulté à descendre.

Au moment de franchir la fenêtre, il se retourna en serrant l'enfant sur sa poitrine.

— Tu m'as marqué à la joue, Alfred de Moidrey, murmura-t-il, et tu t'es réjoui du châtiment que m'infligea ton épée. A mon tour, maintenant, je te frappe au cœur.

Les pas que l'on avait entendus étaient arrivés près de la porte. Une main tourna la clef dans la serrure.

— Un fils et une fortune perdus, ajouta l'homme au masque, tout cela le même jour! Ma vengeance a été complète! Et il disparut.

C'est madame Bernier qui entrait. Elle avait entendu les cris de l'enfant; aussi alla-t-elle droit au berceau.

En marchant elle trébucha.

C'était contre le cadavre du pauvre chien.

Elle tomba sur ses genoux et ses mains touchèrent le corps d'un homme.

La clarté de la lune frappait son visage et en rendait visibles tous les traits.

Madame Bernier resta dans l'attitude où elle était tombée, le corps penché en avant, et appuyée sur ses mains.

Son regard était rivé, par une étrange fascination sur la figure livide et déjà glacée qu'elle voyait à un demi-pied d'elle.

— Oh! ciel! s'écria-t-elle. Il est revenu! C'est lui le malheureux! il est revenu.

Un quart d'heure à peu près s'était écoulé depuis la scène que nous venons de raconter. Madame de Moidrey était occupée à chercher différents morceaux de musique sur son piano, lorsqu'un cri déchirant, paraissant venir de l'autre bout de l'appartement, la fit tressaillir.

Et se retournant tout alarmée, elle vit debout, juste dans la lumière d'une lampe placée sur une console près de la porte, une figure aussi pâle qu'un fantôme et ses yeux exprimaient la terreur dans ce qu'elle a de plus grand et de plus horrible.

— Madame Bernier!

Ces deux mots s'échappèrent de ses lèvres.

La gouvernante, car c'était elle, sembla faire un effort désespéré, et s'avançant tout à fait dans la lumière, elle se jeta aux pieds de sa maîtresse.

Les mains qu'elle éleva vers elle, dans l'agonie de son désespoir, étaient teintes de sang, et sa robe en était également couverte dans plusieurs endroits.

— Il n'est plus là! madame! il n'est plus là! s'écria-t-elle.

— Il n'est plus là! qui? demanda Madame de Moidrey dont le cœur se glaça de crainte.

— L'enfant!

— Mon enfant!

Et, saisissant la gouvernante par le poignet, avec une force que l'on n'aurait pas soupçonné dans une personne aussi frêle et aussi délicate, elle la traîna à ses pieds.

— Parlez! s'écria-t-elle! De qui est ce sang?

— Ce n'est pas le sien! Dieu merci! ce n'est pas le sien. Mais il n'est plus à! on l'a volé!

La mère, repoussant la gouvernante, courut avec la rapidité d'une flèche, traversa tout un labyrinthe d'escaliers et d'appartements, et arriva à la chambre de son fils.

Son premier regard tomba sur le chien qui avait recouvré assez de force pour se traîner jusqu'au berceau près duquel il était couché, le museau posé sur le drap taché de son sang.

Au moment où entra sa maîtresse, il essaya de se lever, et, poussant un long mugissement, il tourna vers elle ses yeux voilés par l'ombre de la mort.

Le berceau était vide.

Mme de Moidrey courut à la fenêtre et se pencha en dehors.

Une échelle descendait jusqu'à la plate forme du rocher. Au-dessous roulaient doucement les vagues de la mer qui réflétait les rayons de la lune.

Mais elle n'entendit rien, elle ne vit rien qui lui annonça la présence d'un être vivant.

Le cœur de la pauvre mère cessa presque de battre; elle se sentait évanouir, et ce ne fut que par un effort surhumain qu'elle put s'empêcher de tomber.

—Je ne me suis absentée que quelques instants, dit une voix derrière elle; et, quand je suis revenue, j'ai trouvé tout dans l'état où vous le voyez, le chien blessé, le berceau vide et plus d'enfant!

—Et vous n'avez rien vu que cela?

—Rien, madame.

La voix de la gouvernante trembla en prononçant ces mots; elle jeta les yeux autour d'elle en frissonnant.

Son hésitation et l'étrangeté de son regard ne furent point remarquées de Mme de Moidrey, qui, tout entière à son désespoir, s'était précipitée sur le berceau vide de son fils.

La terrible nouvelle s'était répandue avec la rapidité de l'éclair dans tout le château.

Les services épouvantés se pressaient devant la porte, lorsqu'ils s'écartèrent, tout à coup, pour laisser passer Alfred de Moidrey.

—Qu'est-ce qu'il y a? demanda-t-il d'une voix qu'il s'efforça vainement de rendre ferme. Qu'est-ce qu'il y a?

En apercevant sa femme près du berceau, dans un état complet d'anéantissement, tout son sang froid l'abandonna, et, se tournant vivement vers la gouvernante, il lui demanda:

—Où est mon fils?

Et, sans attendre sa réponse, il se précipita à la fenêtre.

—Des torches! cria-t-il. Nous chercherons partout, dans tous les coins, dans toutes les crevasses des rochers, le voleur doit encore y être caché. Apportez des torches!

Une seconde après, il était descendu, par l'échelle, sur la plate-forme.

Les recherches durèrent de longues heures.

Il n'y eut pas une crevasse, le long de la côte, pas un seul endroit dans le parc ou dans le bois qui ne fut examiné attentivement.

Mais tout fut inutile. Nulle part on ne retrouva l'héritier des de Moidrey.

Un laboureur qui regagnait sa demeure avait vu, ce soir même, un homme à cheval passer près de lui, et soutenant sur la selle, enveloppé dans des étoffes, un objet volumineux qu'il n'avait pu bien distinguer.

Il lui avait souhaité le bonsoir, comme c'est encore l'habitude dans la campagne, quand deux personnes se rencontrent, même étant inconnues l'une à l'autre; mais il n'avait point eu de réponse. Seulement il affirmait avoir entendu les cris étouffés d'un enfant, au moment où le cavalier pressait son cheval à coups d'éperon.

Hélas! quoique les motifs qui avaient poussé le voleur à leur enlever leur enfant restassent pour eux un effrayant mystère, les malheureux parents ne doutèrent que ce ne fut leur fils que le fermier avait vu ainsi passer.

Le soleil était haut dans le ciel quand le lendemain Alfred de Moidrey, épuisé et le cœur brisé, reprit le chemin de sa demeure triste et désolée.

La nature était souriante, et semblait se rire de sa douleur.

Il était tellement plongé dans ses lugubres méditations, qu'il ne remarqua point les longues lignes de corbeaux qui volaient et tournoyaient au-dessus du chêne maudit. Chacune des branches de l'arbre était littéralement-chargée de ces oiseaux de mort.

En rentrant, il trouva sa femme en proie à une fièvre violente causée par le choc qu'elle avait éprouvé.

Un médecin qu'on avait fait venir du voisinage était auprès d'elle.

Alfred de Moidrey pénétra dans la chambre qu'éclairait seulement un faible jour, et demeura, quelques instants, les yeux fixés sur sa femme sans connaissance.

Quel changement? murmura-t-il, depuis hier, quand le présent paraissait si beau et l'avenir si plein d'espérance! Certainement, la fortune nous a frappés de ses coups les plus terribles, et il lui serait maintenant impossible d'ajouter à notre misère!

Il se trompait.

Le nuage chargé de foudre avait éclaté sur sa tête.

La coupe du malheur était à ses lèvres, mais il ne l'avait pas encore vidée jusqu'à la lie.

IX

UN CRIME EN APPELLE DIX AUTRES—VOL ET DESTRUCTION D'UN TESTAMENT

Trois jours s'étaient écoulés depuis que les tristes événements que nous avons racontés avaient jeté la douleur et le désespoir dans le château de Moidrey, lorsque Henri Delagrave rentra furtivement et sans bruit, dans la maison de son père.

Les horloges de la grande ville sonnaient quatre heures après minuit, au moment où il gravissait les escaliers qui conduisaient à son appartement particulier. Il avait sur les épaules, un grand manteau, dont le col lui cachait en partie le visage; et ses longues bottes, toutes tachées de boue, disaient clairement qu'il avait voyagé toute la nuit.

(*A Continuer.*)

REPRODUCTIONS.

SENAT FRANCAIS

Séance du 18 janvier.

(*Suite.*)

Et, au dedans, que n'avez-vous pas détruit?

Vous avez détruit le respect de l'autorité en faisant du pouvoir non pas le protecteur impartial de tous les droits, mais l'auxiliaire et souvent le complice d'un jacobinisme sectaire... (Réclamations à gauche.—Très bien! à droite)..... qui froisse.

M. le baron de Lareinty.— Il a le courage de dire la vérité!

M. Chesnelong...qui froisse toutes les consciences et qui saccage toutes les libertés. (Nouvelle approbation à droite.) Protestation à gauche.)

Vous avez détruit le respect de la justice (Réclamation à gauche), en essayant de la plier à votre arbitraire et en punissant la magistrature d'hier d'avoir voulu préserver son intégrité en vous résistant.

Vous avez détruit la paix religieuse (Exclamation à gauche —Approbation à droite) en faisant de tous les croyants des vaincus contre lesquels toutes les oppressions semblent permises, et qui ne peuvent pas même trouver dans le droit commun un refuge pour leur propre droit. (Vive approbation à droite.)

Vous essayez de détruire la religion elle-même (Dénégation à gauche) et créant autour d'elle un réseau de défiances iniques et de vexations mesquines, en la traitant toujours en suspecte, le plus souvent en ennemie, et en sachant pas l'honorer dans sa grandeur, en ne la respectant pas dans ses prérogatives.

Vous défaites l'âme de la France, (Exclamation à gauche,) cette âme si grande, si délicate, si magnanime, si noblement et si profondément chrétienne, en imposant aux jeunes générations un enseignement d'où vous avez chassé Dieu; et l'esprit français lui-même, cet esprit si vif, si net, si sagace, si pénétrant, où s'alliaient à un si rare degré le bon sens et l'imagination, la distinction et la force, l'élévation et la grâce, voilà que vous allez le livrer à des expérimentations pédagogiques qui le matérialiseront et qui l'encombreront en le déformant.

Eh bien, je finis par ce dernier mot: c'est assez de destructions comme cela, n'y ajoutez pas, par une persistance malavisée dans une politique financière funeste, la destruction de la richesse nationale. (Applaudissements répétés à droite.)

(L'orateur, en retournant à son banc, reçoit les félicitations d'un grand nombre de ses collègues.)

M. le président.— La parole est à M. le rapporteur.

M. Bocher et plusieurs sénateurs. —Nous demandons une suspension de séance de quelques minutes.

M. le président.—Il n'y a pas d'opposion?

(La séance, suspendue à trois heures quarantes minutes, est reprise à quatre heures cinquante-cinq minutes.

M. le président.— La parole est à M. le rapporteur-général du budget.

M. Dauphin, rapporteur général, dit que son devoir est de défendre la majorité et la commission contre les attaques dont elles viennent d'être l'objet. Les reproches accumulés se résument tous en une formule chère à nos adversaires: "Si vous nous aviez écoutés, vous n'en seriez pas là!" Cependant, il faudrait s'entendre. Si l'on avait écouté M. Chesnelong et ses amis, on n'aurait rien fait.

L'orateur rappelle que la République a liquidé les dépenses de la Défense nationale, amélioré la navigation fluviale et maritime, réorganisé l'armée, rempli les arsenaux. A côté de cela, on a accompli une grande œuvre; celle de l'enseignement, que l'on a eu tant raison de soustraire à l'influence du clergé. (Applaudissements répétés à gauche.)

Il y a eu certainement quelques imperfections dans l'œuvre du ministre des travaux publics; mais ces détails ne changeront rien à la grandeur, à la nécessité de l'œuvre accomplie. (Applaudissements.

Si l'on avait écouté M. Chesnelong, on aurait rien fait de tout cela.

Si l'on se rapporte à l'année 1875, on trouve que le crédit consacré à l'amortissement était de 200 millions La situation n'est pas aussi mauvaise qu'on l'a dit, puisque, en 1883, les recettes ont dépassé de 33 millions celles de 1882. Tout cela n'est point l'indice d'une situation fâcheuse; et le budged de 1884 se présente au Sénat sous un aspect sérieux et sincère.

M. Chesnelong a parlé d'un déficit de 250 millions, il est probable que M. Buffet trouvera un déficit plus élevé. (Hilarité).

Cependant, en examinant mûrement le budget, l'on n'y trouve nullement la trace d'un déficit.

Le système d'évaluation des recettes qui est basé sur une idée anglaise n'a pas été contesté. M. Ribot lui-même l'a approuvé devant la Chambre.

On ne doit pas priver les populations des avantages qu'on leur a promis: il faut terminer les grands travaux publics, et notamment achever le réseau des chemins de fer. Le budget extraordinaire doit être maintenu tant que tous ces grands travaux ne seront pas terminés.

Il est impossible de choisir un moment plus malheureux pour critiquer le budget extraordinaire. Les conventions avec les grandes comagnies que l'on a tant critiquées, ont permis d'alléger grandement ce budget.

M. Dauphin explique que, loin de mériter des attaques, la politique financière de la République exigerait des compliments: mais ce n'est pas ce que l'on attend de M. de Chesnelong et de ses amis.

Nos adversaires rêvent la suppression du budget extraordinaire, ce qui est impossible, afin de proclamer que la République est incapable de faire quoi que ce soit.

Cependant on peut dire à M. Chesnelong et à ses amis qu'entre leur politique et la nôtre c'est la nôtre que le pays choisira. (Triple salve d'applaudissements à gauche.)

M. Fresneau attaque le rapport général et critique vivement le système d'évaluation budgétaire.

L'orateur examine et critique les prévisions faites par le gouvernement, et dit que les erreurs commises sont dans la proportions de 500/0. (Protestations à gauche.)

L'orateur ne veut parler en ce moment que de finances et point de politique.

Pourtant, dit-il, je déclare que dans votre budget de liquidation qui se chiffre par des milliards, si les grands travaux publics, la reconstruction des arsenaux, les besoins de notre défense nationale, y figurent pour beaucoup, plus d'un milliard est consacré à votre programme de laïcisation des écoles.

Eh bien! vous êtes-vous rendu compte des annuités que vous aurez à payer soit à la caisse des écoles, soit à l'Etat, soit aux villes, et qu'il faudra ajouter aux 164 millions d'annuités déjà prévues!

Le système de la caisse des écoles consiste, vous le savez, à débourser en vingt-huit ans les dépenses à faire.

Eh bien! cela n'a pas suffi, et on a encore ajouté à ces subventions par annuités une somme de 57 millions prise sur les excédants des précédents exercices.

Aussi, n'est-ce pas, malgré tout, sans un sentiment de tristesse, que M. le rapporteur reconnaît que tout a été dépensé: car non content des annuités à payer pendant 28 années, de 57 millions pris sur les excédants en propose de montrer et non pas de donner, remarquez-le bien (sourires à droite), de montrer à M. le ministre, un nouveau crédit de 30 millions, en lui interdisant de s'en servir dans le cours de l'année 1884. C'est là, je l'avoue, le procédé le plus extraordinaire que j'aie vu en matière financière.

Je ne crois pas d'ailleurs la chose constitutionnelle; elle est illégale au premier chef, car les ordonnances de la Restauration en matière financière continuent à avoir la même autorité que les ordonnances de Colbert pour la marine. Or, voici ce que dit l'article 1er de l'ordonnance de 1822: Les crédits ouverts par la loi de finance pour chaque exercice ne pourront être employés à aucune dépense d'un autre exercice.

C'est à vous de voir si vous voulez décider la radiation, le renversement de toutes les règles faites pour maintenir les ministres dans de sages limites: mais alors où irons-nous? (Approbation à droite.)

Je crois donc qu'il n'y a aucune exagération dans la conclusion du magnifique discours de mon honorable ami, M. Chesnelong, quand il deman de la suppression du budget extraordinaire.

Il ne veut pas qu'on fasse banqueroute, non! il ne songe pas ni personne avec lui, à priver le ministère de guerre des crédits qui lui sont indispensables, non! Mais sur le compte de liquidation, une des meilleures, des plus patriotiques mesures prises par l'Assemblée nationale il s'est greffé une plante malsaine, une multiplication des dépenses parasites qui ne devaient pas y figurer.

L'Assemblée nationale est restée fidèle au plan qu'elle avait en vue, en établissant le compte de liquidation jusqu'à ce jour où celui qui l'avait conçu est disparu. Puis on s'est écarté de la pensée primitive, les dépenses se sont incessamment accrues, et il a fallu transformer les engagements du Trésor, ajourner les échéances par un procédé qu'on a comparé aux opérations auxquelles se livre un négociant lorsqu'il ne peut faire face à ses engagements: je déclare que je ne trouve pas là un idéal financier qu'on doive prendre pour modèle.

Quand l'on recourt à ce procédé qui tend à des renouvellements, à des négociations de papier pour les obligations du Trésor, on substitue un système contraire, et fort dangereux, à celui qu'avait adopté l'Assemblée générale, et je crois que c'est à celui-ci qu'il faut revenir si l'on veut rentrer dans une voie régulière. [Assentiment à droite.]

Moi aussi, je ne crains pas, dans ces conditions, le jugement du pays, car j'ai la certitude qu'entre la politique inaugurée en 1879 et le temps d'arrêt que nous vous proposons, son opinion est faite, son choix certain.

Et le jour où le Sénat, mesurant l'abime, éprouvera le besoin d'en finir avec ce système qui a porté ses fruits, il n'y a pas une chaumière, pas une ville qui ne comprenne le service que vous lui aurez rendu.

Je vous ai montré, messieurs, dans quel état déplorable se trouvent nos diverses industries en présence des importations étrangères toujours croissantes. Si, pour remédier à un pareil mal, vous n'avez à lui opposer que votre œuvre de laïcisation, ce ne sont pas ceux qui la combattent qui seront le moins appréciés par le pays! [Très-bien! très-bien! à droite.]

Voix nombreuses— A demain.

Le Sénat consulté fixe à demain sa prochaine séance publique.

La séance est levée à cinq heures quarante minutes.

FRS. MARTINEAU,

IMPORTATEUR DE

PEINTURES, FERRONNERIES,

DE TOUTES SORTES,

Pour Entrepreneurs Peintres, Menuisiers et Meubliers.

Aussi, un grand assortiment de Tapisseries dans les patrons les plus nouveaux, Huile de Charbon, et toutes sortes d'Huiles, Lampes, Bruleurs, Mèches, &c., en Gros et en Détail.

501 rue Ste-Catherine

Entre les rues Panet et Visitation, Montréal.

Les Ordres seront exécutés avec soin et promptitude. 31jan84-1a

L'ETENDARD

Bureau du Directeur de la Redaction

Les personnes qui désirent voir M. le Directeur sont priées de vouloir bien se présenter, autant que possible, entre **une heure et demie et trois heures** de l'après-midi, en s'adressant au No. 31 rue St-Jacques.

En donnant d'avance avis, par Carte-Poste ou autrement, de leur visite, elles pourront aussi être reçus de **sept à neuf heures du soir**, en s'adressant au No. 29 rue St-Jacques.

BUREAU PROFESSIONNEL

De **10 à 11 heures du matin**, et de **3 à 4 heures de l'après-midi**, M. Trudel est a son Bureau Professionnel, No. 29 rue St-Jacques, Bâtisse de L'ETENDARD.

Bureau de L'ADMINIST ATEUR

L'Administrateur se tiendra à son Bureau de **10** heures du matin à **midi**, et de **2** heures et demie à **4** heures de l'après-midi.

LE RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

DE M. McLEAN.

Diffèrent en cela de la plupart des préparations pour les cheveux, ne contient pas du sucre de plomb, souffre ou autres ingrédients nuisibles. Tout ce qui le compose tend à augmenser une saine et vigoureuse croissance en nourrissant et stimulant la glande capillaire. Il guérit toutes les maladies du cuir chevelu et empêche la chute précoce des cheveux.

Comme préparation de toilette pour les cheveux, il n'a pas d'égal.

☞ *Essayez-le.* Prix: 25 Cts.

SMITH MEDICINE CO

PROPRIÉTAIRES,

45,—*RUE BLEURY,*—45

14 nov 83-6m-3fs

O. H. MASSICOTTE,

Comptable, Collecteur, Agent général, etc., etc.

No. 34 RUE ST. JACQUES, Montréal.

N. B.—Attention toute spéciale aux affaires de faillite et liquidation. 1m-18j

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à VENDREDI, le 29me jour de Février 1884, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour un quai à Lanoraie," pour la construction d'un

Quai à Lanoraie, Comté de Berthier, Québec.

D'après les plans et devis que l'on pourra voir en en faisant la demande à M. Joseph Robillard, M.P.P., Lanoraie, de qui, l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs offres ne seront point prises en considération si elles ne sont faites sur les formules imprimées fournies par le Ministre, dont les blancs devront être convenablement remplis, et si elles ne portent leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, *accepté*, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme *égale à cinq pour cent* du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

T. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics
Ottawa, 9 Février, 1884. } 14f-31

ARGENT A PRETER

Sur propriété de ville à 6 par cent. Bons billets de commerce escomptés. Maison à vendre ou à louer. Conditions faciles. Pour informations s'adresser à JOHN LEVEILLE, agent d'immeubles et de prêts, 160 rue Notre-Dame. 5 fev 84

ARGENT A PRETER ET PROPRIETES

A VENDRE OU A LOUER.

Maisons et Lots Vacants à vendre ou à louer, à Montréal, St-Henri de Montréal, et aux environs, et aussi argent à prêter à des conditions libérales. S'adresser aux bureaux des soussignés. Fo. FAURE, Notaire, et agent d'immeubles, No. 1297 rue St-Joseph, St-Henri de Montréal (Bureau de Poste). L. BEDARD, Notaire, No. 130 rue Notre-Dame, Montréal.

Janvier 26. 1884. 6m

Frs. & D. A. Lapointe

Architectes & Mesureurs.

Entreprises d'églises, Edifices Publics, Résidences privées, etc., etc.

Au **No. 29 Rue St. Jacques**

BATISSE DE L'ETENDARD,

MONTREAL.

15 mai 83-1a

J. S. C. WURTELE, C. R.

No. 114 rue St. Jacques

Montréal, 29 janvier 1884. 51

DESJARDINS & BEAUPRE

OCULISTES.

No. 165 RUE BLEURY,

MONTREAL.

HEURES DE BUREAUX: De 9 à 12 A. M.

21—

Bourgouin & Lacoste

AVOCATS.

No. 42 Rue St. Vincent

MONTREAL.

N. H. BOURGOUIN. J. C. LACOSTE.

21—

Pagnuelo & Lanctot,

AVOCATS.

No. 34 Rue St. Jacques

MONTREAL.

S. PAGNUELO, C.R. HUSMER LANCTOT, B.C.L.

28 fév 83-1a

O. M. AUGE

AVOCAT

16, RUE St. VINCENT,

MONTREAL.

21—

AVILA GAUTHIER, M.D.

96,--Rue Visitation,--96

M. le Dr. GAUTHIER, après avoir visité les grands hôpitaux des Etats-Unis, est revenu fixer son bureau professionnel à l'adresse ci-dessus.

Heures de consultations: De **10** heures A.M. à **4** heures P. M. 27 jan-1a

F.-X. PERRAS, B.C.L.

AVOCAT

No. 203, *rue Notre-Dame, No.* 203

MONTREAL

23 mai-1a-92

GILBT. MIREAULT

AVOCAT,

No. 203 *RUE NOTRE-DAME,*

BUREAU DU SOIR—540 RUE ST. JOSEPH

23 jan 83-ua

N. RENAUD & Cie.

MARCHANDS de PROVISIONS.

Agents généraux de la maison

J. B. RENAUD & CIE.,

DE QUEBEC.

11 RUE St. PIERRE,

MONTREAL.

Dr. L. E. A. Desjardins

(De la société Desjardins et Beaupré)

Directeur du Dispensaire d'Ophtalmie, Asile Nazareth.

CHIRURGIEN OCULISTE de l'Hotel-Dieu, Montréal.

165, Rue Bleury.

22—

Central Hotel.

Cet Hotel si bien situé pour les affaires et si bien connu autrefois sous la direction de M. P. Larante, a été acneté, réparé et remis à neuf par **M. R. DANDURAND.**

Il offre encore mieux que par le passé toutes les commodités nécessaires aux commerçants et autres personnes de la campagne qui ont des affaires à la ville.

Bonne table, bonne cour et bonnes écuries. Le tout à des prix très-modérés.

Entrée principale. **No. 52 rue St. Joseph**
Entrée privée: " 54 " "

na-31 aout

Propriété a Vendre

Les manufacturiers et toutes personnes ayant besoin d'un vaste bâtiment pourront se procurer, à des conditions exceptionnellement avantageuses, cette magnifique bâtisse en pierre de taille et brique, couverte en fer blanc et surmontée d'un clocher portant le nom de l'Hotel Broadway et aussi connue comme "**Propriété Hutchins,**" située à Hochelaga.

Cette spacieuse et solide construction peut aussi se diviser en logements.

L'eau de l'Aqueduc Montréal et de celle du fleuve y sont conduites par tuyaux séparés.

Possession immédiate. jno-44

A VENDRE aussi en bloc ou séparément 70 lots à batir, près de l'église

S'adresser au notaire Léveillé, 97 rue St Jacques, ou à M. Jos. Léveillé, surintendant des pilotes, No. 93 rue St. Christophe.

BAZAR AU PROFIT DES ORPHELINS.

Le Bazar annuel au profit des orphelins catholiques, rue Ste. Catherine, No. 1135 s'ouvrira **Lundi le 18 Février** prochain à ONZE heures du matin et se continuera tous les jours jusqu'au SAMEDI soir de la même semaine.

Les Dames et Messieurs qui s'intéressent à l'œuvre et le public en général, sont priés de s'y rendre dès les premiers jours.

Les contributions en argent, provisions ou effets devront être adressées au No. ci-dessus indiqué, où elles seront reçues avec reconnaissance.

T. LAR. OUIMET,
11 f Secrétaire.

M. CONTENT

NOTAIRE

A transporté son bureau au **No. 19 rue St. Jacques.** Batisse voisine de *L'ETENDARD*

1m-9f

AVIS

Est par le présent donné par les Révérends Henri Hudon, François Cazeau et Adrien Turgeon, prêtres de la compagnie de Jésus, résidant à Montréal, qu'ils s'adresseront à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte d'incorporation d'une maison de leur ordre en la cité de Montréal.

Montréal, 29 décembre 1883. 1m

AU CLERGE

M. E. LYMBURNER

Doreur, Argenteur, Plaqueur et Nickleur.

No. 62 rue St-Antoine, Montréal

Ciboires, Calices, Ostensoires, etc., etc., dorés, argentés et remis à neuf à des prix très réduits.

La seule maison canadienne de ce genre à Montréal.

Couteaux, fourchettes, huiliers, beurriers, coupes, etc., dorés, argentés, niklés et reparés avec soin et promptitude. 3m-12 déc 83

Almanach Ecclésiastique du Canada,

Pour l'an de grâce 1884 (*année bissextile.*)

Joli volume in-12 de 112 pages, compact, impression soignée sur papier teinté, couverture illustrée. **Prix: 15 Cts.**

Contient outre les matières ordinaires d'un almanach très complet, des éphémérides religieuses, la Cour de Rome, le Clergé du Canada: on donne à chaque diocèse ses délimitations exactes, le nom de tous les évêques qui en ont occupé le siège épiscopal et toutes les communautés religieuses qui y sont établies avec une notice sur leur fondation, leurs œuvres et leur personnel, le tout disposé dans un ordre très méthodique.

En vente chez tous les Libraires.

J. B. ROLLAND & FILS, Editeurs.

12 et 14 rue St. Vincent, Montréal

LA

REVUE CANADIENNE

Est la principale publication littéraire

—DU—

CANADA-FRANCAIS.

Elle se publie mensuellement par

Livraisons de 64 pages

Et elle contient régulièrement un grand nombre d'articles inédits dûs à nos principaux littérateurs.

LA REVUE CANADIENNE

Est maintenant dans sa **dix-neuvième** année d'existence.

Fondée en 1864, elle a traversé les grandes crises financières qui ont vu tomber les autres publications du même genre.

LA COLLECTION complète

de la REVUE est le recueil le plus précieux de la littérature nationale.

La Série complète

comprend DIX - NEUF volumes qui font partie indispensable de toute bibliothèque canadienne

Les numéros du commencement de la nouvelle série (1881) sont accompagnés de deux index,—l'un par ordre alphabétique de matières et l'autre par noms d'auteurs,—qui permettent aux lecteurs de retrouver facilement les écrits publiés sur divers sujets.

Le prix d'abonnement à la *Revue Canadienne* est de

$2.50 par annee.

ADMINISTRATION AU

No. 31 Rue St. Jacques,

MONTREAL.

L'ETENDARD

EDITION DU SOIR

A UN CENTIN

est maintenant en vente dans tous les dépôts de journaux.

☞ Notre Agence à Paris est la maison Oudin, libraire, 51 rue Bonaparte.

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Feuilleton. La Perle de l'Océan—Sénat Français—Discours de M. Chesnelong—Suite.

2EME PAGE.

Dépêche d'Ottawa—Un curieux incident aux Communes—*La Patrie* et les Congréganistes de la Très-Sainte-Vierge—Mtre Guillaume Couture et ses nouvelles productions—Le Pacifique et le Grand Tronc—Lettre sur les Etats-Unis—Quartier Sainte-Anne.

3EME PAGE.

Parlement Fédéral—Télégraphie—Presque un accident—Faits du jour—Commerce et finances.

4EME PAGE.

Edition du soir.

L'ETENDARD

MERCREDI, 20 FEVRIER 1884.

A NOS ABONNES

On voudra bien se rappeler que l'abonnement est payable d'avance et qu'en faisant remise maintenant, avant la fin de l'année fiscale, on nous évite le travail et l'ennui considérables de la mise en collection.

Que nos amis nous envoient donc promptement leurs arrérages et renouvellements.

L'ADMINISTRATION.

Dépêche d'Ottawa

Ottawa, 20 février 1884.

La situation se complique sérieusement. La faction sénécaliste a abandonné son dessein pour accepter la proposition de MM. Belleau, Landry et autres, demandant au gouvernement de déclarer que le Pacifique doit être une ligne non-interrompue, jusqu'à Québec, pour s'y relier à l'Intercolonial, de manière à former une grande voie d'un océan à l'autre. Nous savons que cette proposition est acceptable au gouvernement; mais on y joint une demande de déclaration qu'une somme par mille soit payée, promesse que le gouvernement ne peut faire avant le vote. Quelques conservateurs sénécalistes s'entendent avec M. Blake pour rendre la position intenable pour sir John.

Un curieux incident aux Communes

Plusieurs députés nous ont raconté une altercation tout-à-fait amusante, qui aurait eu lieu à la Chambre des Communes, vendredi soir, entre M. Girouard et M. Chapleau.

Il paraît que lorsque M. Chapleau entendit M. Girouard dénoncer ses organes : *La Minerve* et *Le Monde*, la colère lui fit oublier la prudente réserve dans laquelle il se blottit depuis une quinzaine, et il se découvrit assez pour laisser passer le bout de l'oreille. Il écrivit à M. Girouard "qu'il parlait toujours d'une manière aussi *bête* que d'habitude," ou quelque chose dans ce sens.

M. Girouard n'est pas homme à se laisser insulter ainsi, même par le compère du grand Sénécal. Allant droit au siège de M. Chapleau, il lui dit:

"Chapleau: quand tu voudras, je et prouverais, que tu as vendu ta province et que tu t'es vendu à toi-même les biens de la province. Tu as sacrifié nos intérêts à ton profit personnel.

Si tu as quelque chose à redire à mon discours, attaque le, loyalement et à figure découverte. Je suis là pour te faire face. Attaque moi, quand tu voudras, et je ne me sauverai pas, moi. Je n'ai pas, moi, de maladie officielle qui me serve de prétexte pour me cacher et échapper à la responsabilité de mes actes.

Cette mercuriale infligée impitoyablement, au vu et su de tout le voisinage de M. Chapleau, ne lui a plu que médiocrement, paraît-il. Par contre, elle a beaucoup amusé une vingtaine de députés qui ont pu l'entendre et être témoins de la confusion du secrétaire d'état.

Il est de fait que la conduite de ce ministre qui joue le rôle double de soutenir, la politique du gouvernement MacDonald et de la faire attaquer par ses organes, soulève l'indignation et le dégoût de tous les honnêtes gens.

La "Patrie" et les Congréganistes de la Très-Sainte-Vierge

Nous demandons pardon aux congréganistes de cet accouplement de titres qui peut leur paraître monstrueux et dans tous les cas injurieux. Nous ne le faisons que pour dénoncer la malice de la famille maçonnique vis-à-vis les congrégations.

Voulons-nous une preuve de la haine de sectaire que nourrit cette feuille contre tout ce qui est catholique, tout ce qui est digne du respect des honnêtes gens ? Il n'y a qu'à voir son numéro de samedi.

Deux citoyens réputés, jusqu'à aujourd'hui de la plus haute respectabilité et jouissant d'une réputation sans tache, viennent d'être tous deux, l'un à Québec, l'autre à Montréal, impliqués, à des titres différents il est vrai, dans deux affaires criminelles.

Tous deux appartiennent à des familles dont l'honorabilité est proverbiale. L'innocence de l'un paraît évidente. Il est victime d'une machination diabolique. Il a imprimé dernièrement un livre attaquant la franc-maçonnerie.

Quant à l'autre, le public n'est pas encore informé exactement des circonstances qui ont amené son arrestation et aucun tribunal n'a encore prononcé sa culpabilité.

Aucun des deux, d'ailleurs, n'est homme politique, en sorte que ce n'est pas l'intérêt politique de la cause libérale qui a dicté l'attaque injurieuse, grossière et brutale de la *Patrie*. La plus commune décence, le respect que l'on doit à la grande douleur et à l'épreuve terrible que subissent deux respectables familles : tout eut dû induire la *Patrie* à se taire, ou du moins à attendre un jugement pour donner cours à son besoin de diffamer, Mais voici : ces deux hommes sont congréganistes de la Très-Sainte-Vierge, l'un étant membre de la congrégation de St-Roch de Québec, l'autre de celle de St-Jacques de Montréal. Quelle excellente occasion pour un Cyprien Fréchette ou un F.·. Beaugrand d'insulter des congréganistes ! Ils l'ont fait de la manière la plus ignoble et de façon à montrer que, seule, la haine des congrégations religieuses a été leur mobile. Nous signalons cette nouvelle infamie au mépris des honnêtes gens.

Mtre Guillaume Couture et ses nouvelles productions

Nous constatons avec beaucoup de satisfaction que nous avons réussi à attirer sur nous le torrent fangeux d'injures que Mtre Couture destinait aux prédicateurs, surtout aux jésuites. Préserver de l'insulte la chaire de vérité, même en la subissant soi-même, ce n'est pas un résultat à dédaigner.

Que nous importe, après tout, la kyrielle insensée de calomnies nouvelles qu'il nous dédie !

Est-ce autre chose qu'une pâle imitation des venimeuses saletés que le Cyprien Fréchette nous lance une fois par semaine depuis trois ans ?

Grâce à Dieu, nous ne nous en portons pas plus mal ! Et s'il est vrai que nous sommes fortement éclaboussé, c'est une grande consolation que celle de pouvoir nous dire que nous préservons de l'ordure voltairienne les pieds et l'habit des hommes vénérables que visait d'abord la malice fielleuse et insolente de Mtre Couture.

Le Pacifique et le Grand Tronc

Le Grand Tronc, qui s'oppose à ce que le gouvernement d'Ottawa prête $22,500,000 au Pacifique Canadien sur première hypothèque ou *Mortgage*, a lui même contracté en 1862, un emprunt du gouvernement Canadien sur lequel il s'engageait à payer intérêt à raison de 6 p.c. par an, lequel intérêt il n'a jamais payé.

La dette du Grand Tronc au gouvernement du Canada est donc actuellement de:

Capital	£3,112,500
Intérêt à 6 p.c. 22 ans...	4,108,500
	£7,221,500
Soit au change de 108	$34,949,640

Or il arrive aujourd'hui que le Grand Tronc est si riche qu'il offre au gouvernement d'achever la construction du chemin de fer du Pacifique sans le secours de personne.

Nous serions d'avis que le gouvernement devrait accepter cette offre, mais légèrement modifiée comme suit:

Que le Grand Tronc rembourse au Canada les $35,000,000 qu'il nous doit ; là dessus nous prendrons $22,500,000 que nous placerons à 5 p.c. entre les mains du Pacifique Canadien, et il nous restera $12,500,000 que nous partagerons entre les provinces qui ont fourni cet argent au Grand Tronc, dans la proportion de leur population au recensement de 1861.

Et voilà la vraie solution des embarras actuels. Le Pacifique serait satisfait, la province de Québec serait satisfaite et le Grand Tronc... Mais celui-là s'enrichirait puisque le proverbe dit: Qui paie ses dettes s'enrichit. Et il aurait bien mauvaise grâce à s'en plaindre !

Lettre sur les Etats-Unis

XIII

La Nouvelle-Angleterre—Origine des contestations entre la France et l'Angleterre—Le catholicisme et l'avenir—Les Sauvages du pays—Le P. Druillètes au Massachusetts en 1650 !

En 1603, le sieur de Monts, par un édit d'Henri IV, était nommé lieutenant-général "au pays de la Cadie," du 40e au 46e pour le coloniser. Ce qui comprenait tout le territoire sis entre l'océan Atlantique, le golfe St Laurent, le Canada, le Maryland, la Virginie, etc ! Le privilège de DeMonts s'étendait jusqu'au New Jersey, un peu au sud de la rivière hollandaise Manhatte, devenue plus tard l'Hudson des Américains. En 1606, Jacques I, d'Angleterre, de son côté, octroyait une charte pour la colonisation de la Virginie, à laquelle il assignait comme limites, le 36e au sud et le 45me au nord. De là, des contestations qui durèrent cent cinquante ans entre la France et l'Angleterre.

Tant de sacrifices d'argent et de sang à cause de limites mal définies et qui empiétaient les unes sur les autres ! Au fond, l'on se battait pour la domination de tout un monde ; l'Angleterre au bénéfice des Etats-Unis, la France au profit de la foi. Le ciel surveillait le combat ; la victoire qui sembla aux hommes rester à la protestante Angleterre, sera en définitive en faveur de l'idée française. Le catholicisme est la religion de l'avenir du continent américain. Nous établirons ce fait ; il suffit d'un peu d'observation, de quelques calculs, et d'examiner comment se déroulent, sur notre continent, les événements. La philosophie de l'histoire donne la clef de la solution ; c'est en vain que la lutte s'active, que le fanatisme s'agite ; chaque effort diminue les énergies du mal, affaiblit et anéantit le reste de ses forces. Le protestantisme américain est mort, comme le rigorisme puritain, comme le fanatisme Know Nothing. Morte est la foi yankee, mortes sont ses œuvres, mortes ses espérances. Or, le catholicisme vit sur les ruines, au milieu des décombres ; il rajeunit la vieillesse, rend la vie à la mort. C'est le phare sur lequel se guidera, dans un avenir assez rapproché, toute l'Amérique. Ce fait sera démontré à nos lecteurs, quand il s'agira de faire des remarques générales sur les Etats-Unis. Ce n'est pas en vain que le *Witness* de Montréal jette le cri d'alarme ! les données de M Reclus, protestant observateur et d'un grand sens pratique, se réaliseront en Amérique, si les Canadiens-Français sont fidèles à leur mission, s'ils ne *s'américanisent* pas, s'ils restent soumis à l'Eglise, s'ils continuent à se multiplier comme dans le passé.

Tout est pesé, tout est balancé, tout est équilibré. Les peuples, comme les flots des mers en chassent d'autres, sont aussi poussés par d'autres peuples. C'est un drame à trois phases. Il y a d'abord l'époque de la promesse ; ensuite, celle de la menace ; enfin, celle du châtiment. C'est là l'inexorable loi de l'histoire des nations. Fidèles, une longue vie de bonheur leur est assurée ; coupables, des tempêtes, avant-coureurs de catastrophes terribles, s'élèvent au-dessus d'elles. Quand la mesure déborde, le châtiment final s'abat. Dieu se montre pour ceux qui chantaient l'effroyable blasphème : *il n'y a pas de Dieu !* Le protestantisme a sapé les bases de l'édifice de la foi :—son temple n'a plus ni colonnes, ni assises ; il n'est plus besoin d'un Samson pour le faire écrouler :—il suffit d'un Ingersoll ou d'un Ward-Beecher, c'est-à-dire d'un fou et d'un épicurien. Dieu souffle ! et en poudre l'impiété va tomber.

* *

Pardon d'avoir semblé vous éloigner de la nouvelle Angleterre : revenons y plus directement. Bien que nous n'y trouvions presque plus de traces de ses anciens habitants, ce pays était jadis habité par des tribus multiples, qui confirment, par leur étrange anéantissement, les théories justement émises ci-haut. Que sont devenus les peaux rouges ? Pourquoi ces sauvages ont-ils été balayés de la face de la terre ? Où sont maintenant ces hommes forts, grands, courageux, qui, sur les côtes du Maine et du Massachusett, essayèrent d'empêcher Vérazzani et ses hommes de s'emparer de leur pays ? Fait important, c'est que le rude climat du Nord est plus favorable au développement des forces physiques que les zones beaucoup plus tempérées. Dans le midi, le délégué de François I n'avait éprouvé aucune difficulté de la part des habitants du pays ; déjà, comme les populations actuelles du sud, les sauvages, adonnés à la mollesse, n'avaient plus même la force de repousser les envahisseurs !

Les nations du nord sont appelées à régénérer celles du midi, qui succombent au milieu des enivrements de la nature et de la corruption des mœurs.

Pensée qui devrait encourager les Canadiens et leur faire comprendre l'importance de leur mission.

* *

Ces hommes rudes et robustes qui savaient défendre leur territoire étaient les Armouchiquois, les Malécites ou Etchemins et les Abénaquis. Les Souriquois ou Micmacs occupaient la péninsule acadienne proprement dite, savoir la Nouvelle-Ecosse actuelle ; la Gaspésie et le Nouveau-Brunswick en comptaient aussi un certain nombre. Les Etchemins s'étaient concentrés entre les rivières St-Jean et Pentagouët, le Ponobscot du Maine : on appelait leur pays le Norembègue. Roberval en fut déclaré le seigneur, par lettres patentes, en 1540. Au sud du Ponobscot, fleuve qui arrose trois cent cinquante milles de territoire dans le Maine, étaient les Abénaquis : *Wâbanakki*, orientaux ou terre de l'aurore, d'après l'idiome des sauvages.

Plus au midi, à peu près où est Boston, étaient les Armouchiquois, peuple probablement formé, d'après Williamson, des Malécites unis aux Etchemins. La culture de la terre n'avait nullement adouci leur nature féroce : ils étaient la terreur du pays. Un peu plus au sud et à l'ouest vivaient les Massachusetts, les Wampanoags, les Péquods et les Narragausetts, entre l'Atlantique et la Rivière Connecticut.

Les Sokoquiois étaient localisés au haut de la rivière. Les Loups ou Mahingans,—les Mohicans des Anglais,—habitaient l'espace compris entre l'Hudson et le Connecticut : (*Quin-neh-tukquet* terre sur une longue rivière affectée par la marée.) Bien que toutes ces tribus eussent pour origine commune la grande famille algonquine, elles avaient des coutumes et un langage si différents qu'elles ne se comprenaient que très difficilement entre elles. Les Français, aimables, jovials, courageux, s'attachèrent bien vite les Souriquois ; l'histoire affirme même que Latour et ses gens se seraient un peu trop mêlés à ces tribus !

Les Anglais, roides, sévères, antipathiques, rongés de *spleen*, éloignaient les arborigènes. Dans le but de repousser les colons de la Nouvelle-Angleterre, l'on vit les grandes tribus du nord,—les Souriquois, les Abénaquis et les Malécites,—se rapprocher et faire une alliance défensive. La diplomatie indienne valait la nôtre ; elle était aussi rusée et aussi peu fiable !

* *

Les colons du Massachusetts, sentant le besoin de nouer des relations commerciales avec ceux du Canada, avaient, dès 1648, par l'entremise de M. Wintrop, père d'un ancien gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, sollicité un traité de commerce réciproque. Les communications étant très difficiles alors, faute de chemins, et à cause de la férocité des sauvages et de l'impossibilité de se faire comprendre d'eux, les pères Jésuites étaient presque toujours employés dans les missions diplomatiques les plus difficiles. Voilà pourquoi, par ignorance ou mauvaise foi, on les accuse de s'être mêlés très souvent des affaires temporelles. C'est peu connaître les choses et la situation des Européens, en Amérique, à cette époque.

Cette fois encore, ce fut le P. Druillètes qui fut chargé par M. Dailleboust, gouverneur du Canada, d'aller négocier à Boston. Il partit donc, le 1er septembre 1650, accompagné par Négabamat, chef des Algonquins catholiques de Sillery, et par Jean Guérin. Les voyageurs remontèrent la rivière Chaudière et descendirent le Kinibi des Abénaquis,—le Kennébec actuel,— long de deux cent cinquante milles et dont les sources remontent près de Deer Lake. De là cette rivière va se jeter dans l'océan, à Bath, à quelques milles en bas de Portland. Le P. Druillètes et ses compagnons arrivèrent bientôt au bourg Abénaquis de Narantsouak, (aujourd'hui le Norridgwock américain ; (ces chers Yankees ne peuvent prononcer correctement ni un nom français, ni même un nom sauvage).

A quarante-cinq milles plus loin, ils arrivèrent dans le poste de commerce anglais de Koussinoc, travesti en Taconnock de nos jours. John Winslow en était le principal commis ; il se montra rempli de bienveillance pour l'ambassadeur jésuite et voulut l'accompagner lui-même jusqu'à Boston. Le major général Gibbons, en dépit des lois sévères *posées alors contre les ecclésiastiques* catholiques dans les *Colonies Unies de la Nouvelle Angleterre*, savoir celles de Massachussett, de Plymouth, de Connecticut et de New Haven, reçut le P. Druillètes avec les plus grands égards et le logea même dans sa propre maison ! Le fanatisme se taisait en face des intérêts commerciaux : ces généreux Anglais sont si détachés des biens de ce bas monde !

* *

Je suis fier de pouvoir rendre un bon témoignage en faveur du major Gibbons ; il était si rare de trouver quelqu'un qui en fusse digne dans les Colonies Anglaises, dont le conseil, composé de deux *commissaires* pour chacune, n'eut pas honte de passer, en 1647, un règlement défendant à tout prêtre catholique, sous peine de bannissement d'abord, de mort ensuite, de mettre le pied dans les limites de leur territoire ! Ces puritains méritaient le mépris dans lequel ils sont tombés. Le fanatisme s'épuise de lui-même ; il se consomme de ses propres fureurs ; il se dévore. Aujourd'hui, l'indifférentisme a remplacé, chez les descendants des puritains, le fanatisme aveugle et cruel de ces derniers ; la licence et la démoralisation publiques ont succédé, chez ce peuple matérialisé, au rigorisme du décalogue mal compris de leurs pères. Les deux extrêmes sont si près l'un de l'autre ! Grâce à cet indifférentisme et à l'esprit d'exploitation du travail des étrangers, aux besoins nouveaux, à la tolérance qui s'infiltre dans les masses, le catholicisme progresse lentement, mais sûrement, dans le Maine. J'espère bientôt pouvoir être en mesure de vous en donner un tableau exact, ainsi que du nombre de nos compatriotes de cet Etat ; j'ai demandé, dans ce but, des renseignements à tous les prêtres canadiens du grand diocèse de Portland, et je les sais assez patriotiques pour ne pas refuser de se rendre à la première prière que leur adresse

FRONTENAC.

Maine, février 1884.

Quartier Ste Anne

Nous recevons de M. McShane, M P P, la communication suivante que nous croyons en justice devoir publier :

Montréal, 19 février 1884.

*M le Directeur de l'*ETENDARD,

MONSIEUR : Je lisais dans votre numéro d'hier soir et dans celui de ce matin, un écrit relatif à l'élection du quartier Ste Anne. M. Malone, qui est mon candidat, soit le vote que j'ai donné il y a quelques mois, sur la question de l'annexion de la municipalité d'Hochelaga à la ville de Montréal.

M. le Rédacteur, vous aviez raison de dire hier que je me déclarais favorable l'an dernier à l'annexion à la ville de Montréal des municipalités suburbaines, et j'y suis encore favorable et je voterai toujours conformément à la déclaration que je vous fais ici. Je suis d'opinion qu'il faut faire tout ce qu'il est possible, pour faire de Montréal une grande ville.

Si, l'automne dernier, j'ai voté contre l'annexion d'Hochelaga, ce n'est pas que je craignisse que l'accession d'un nouveau quartier à la ville de Montréal, pût mettre en danger les intérêts des autres nationalités, et mon discours au conseil à cette occasion, le prouve complètement. Non ! M. le Rédacteur, j'ai refusé pour le moment de voter pour l'annexion d'Hochelaga, à cause de la dette de cette municipalité qu'il nous fallait assumer, et le déficit qui existait dans ses comptes et que les contribuables de Montréal se trouvent aujourd'hui forcés de payer.

Outre cette première raison, pourquoi cette hâte que l'on mettait à faire passer sans délai et presque sans discussion le règlement concernant cette annexion, si ce n'est que l'on voulait favoriser les monopoliseurs de l'ancienne compagnie du Gaz, ce qui est bien prouvé d'ailleurs par le vote de deux des nouveaux échevins du quartier Hochelaga.

D'ailleurs, je suis loin d'avoir voté au hasard, et je sus prendre soin, au préalable, de prendre l'avis de mes commettants du quartier Ste Anne, et tout particulièrement de mes commettants canadiens-français.

Et pourquoi, M. le Rédacteur, aurais-je voté contre les intérêts de mes électeurs canadiens-français. Je suis né canadien, et dans tout le cours de ma carrière publique, carrière dans laquelle se comptent 17 à 18 années de lutte, soit dans l'enceinte du conseil municipal de Montréal, soit dans celle de l'assemblée législative de Québec, j'ai toujours élevé la voix pour la défense des intérêts des Canadiens-Français, et chaque fois que l'un de ces derniers en était digne, j'ai voté avec et en faveur des Canadiens-français, et ce, même contre mes propres compatriotes, les Irlandais catholiques.

Ce sera toujours-là ma politique, M. le Rédacteur, parce que les Canadiens m'ont toujours donné leur appui cordial et sincère.

Vous vous rappelez, sans doute, qu'il y a à peine quelques semaines, je déclarais en plein Conseil que c'était une disgrâce pour les citoyens de langue anglaise de ne pas donner aux Canadiens-Français un représentant de leur race, dans les quartiers Ste Anne et St Antoine. Je donnai, autrefois, mon appui le plus enthousiaste au regretté M. Narcisse Valois, dans le quartier St Antoine, et M. Valois avait un Anglais pour adversaire, et je suis encore et je serai toujours prêt, M. le Rédacteur, à appuyer une candidature française, dans l'un ou l'autre de ces quartiers. J'ai aussi donné mon appui dans le temps, à M. Antoine Hamilton, contre M. Foster, dans le quartier St Antoine.

Quant à M. Malone, ce monsieur arrivait d'Irlande en Canada il y a 25 ans ; pauvre alors, et n'ayant pour toutes ressources que son honnêteté, son énergie et son amour du travail ; il a su s'élever à cette position enviable qu'il occupe aujourd'hui au milieu de nous.

M. Malone qui possède une vaste manufacture, y a employé depuis des années, et y emploie encore à l'heure qu'il est de 100 à 150 ouvriers canadiens-français ; de fait tous ses employés sont canadiens-français, et je puis dire, M. le Rédacteur, et tous ses employés peuvent dire avec moi, que jamais patron ne traita mieux ses employés. M. Malone est catholique et on le voit toujours prêt à payer de sa bourse pour aider aux œuvres de charité et à nos institutions religieuses.

Quant à cette question d'annexion des municipalités, veuillez me prendre pour garant que M. Malone votera en faveur de ses annexions, et que les Canadiens-Français du quartier Ste Anne et de la ville en général, trouveront toujours en lui un ami et un défenseur sincère et dévoué, comme il l'a d'ailleurs toujours été, depuis qu'il réside à Montréal.

Veuillez me croire M. le Rédacteur,
Votre tout dévoué,
JAMES MCSHANE, Jr.

NOTE DE LA RÉDACTION — Nous publions cette correspondance, comme matière de courtoisie. Nous tenons à faire nos réserves.

Les explications de M. McShane ne nous paraissent pas satisfaisantes. Elles ne seront pas jugées satisfaisantes par le public au fait de nos questions municipales. Le fait est là, brutal, évident. M. McShane a promis de voter pour l'annexion des municipalités environnantes et pour l'abolition de la journée de corvée ; il l'a promis formellement. Nous avons constaté qu'il n'a tenu aucune de ses promesses.

L'annexion d'Hochelaga lui a fourni la première occasion de tenir sa parole. Il en a pris occasion d'y manquer. Les raisons qu'il donne ne valent pas. A ce compte on peut toujours opposer une mesure, même quand on s'est fait élire, comme M. McShane, en promettant de voter pour cette mesure. La majorité du conseil de ville n'a pas attaché d'importance aux objections que M. McShane renouvelle dans sa correspondance, et c'est avec raison. Hochelaga a été annexée à des conditions équitables. M. Tansey a voté pour cette mesure ; nous en avons été heureux dans le temps, et les Canadiens-Français doivent lui en montrer de la reconnaissance en le renvoyant siéger au conseil de ville.

BRODERIES.

Nous venons de recevoir directement d'une manufacture de St Gall, Suisse, le plus grand assortiment de BRODERIES qu'il soit possible de réunir, dans un seul magasin.

Nous avons également reçu une grande quantité d'INSERTIONS (*entre-deux*) pouvant s'adapter à tous les patrons.

Les desseins sont les plus nouveaux, et nos prix sont plus bas que les prix ordinaires du gros ; depuis 4 cts la verge, en montant.

C'est une occasion exceptionnelle pour toutes personnes qui ont à confectionner du linge de dames et d'enfants. Nous pouvons leur procurer des *job lots* à moitié prix.

Nous invitons donc spécialement les dames à venir visiter notre assortiment de broderies, et nous sommes persuadés qu'elles seront vraiment étonnées de pouvoir acheter à aussi bon marché.

DUPUIS FRERES,
coin des rues Ste Catherine et St André

La Mairie.

Vu la résignation de J. Aldéric Ouimet, Ecuier, j'accepte la candidature à la mairie de la cité de Montréal.

Montréal, 19 février 1884.

J. L. BEAUDRY

20f

UNE ASSEMBLEE des électeurs favorables à la candidature de JOHN S. ARCHIBALD, aura lieu à 8 heures P.M., MERCREDI le 20 Février, pour l'organisation des comités, etc. 11-20f

QUARTIER EST.

COMITÉ CENTRAL DE

F. X. MOISAN

Au No. 199 Rue Notre-Dame
(2ième étage.)

10i-20f

BAZAR.

Au couvent de St. Laurent **Jeudi le 21** courant, commencera un bazar qui se terminera MARDI le 26. (Dimanche le bazar ne sera pas ouvert.)

Les amis sont respectueusement invités à venir y faire une visite. 20f

Hudon, Hébert & Cie

IMPORTATEURS

d'Epiceries, Vins, Liqueurs, Provisions,

Etc., Etc., Etc.

Seuls Agents à Montréal pour la

"Portland Kerosine Oil Company,"

Ainsi que du célèbre SAVON

"Death on Dirt."

N. B.—Nous sommes préparés à fournir le commerce du Gros et du Détail de ce MERVEILLEUX SAVON, le "DEATH ON DIRT," et nous le recommandons à tous les commerçants en général, et spécialement aux Epiciers du détail.

304 & 306 rue St-Paul

20 fev-1?

Delle EMMA BOIVIN,

No. 796 rue Ste-Catherine,
(2me Porte Ouest de la rue St-Denis.

Magasin de cheveux naturels et artificiels. Ouvrages en cheveux de tout genre promptement exécutés.

Mademoiselle se charge de refaire à neuf, Perruques, Toupets, Frisettes, &c., &c., dans les derniers goûts et à des prix modérés.

14 fev-3m

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Au profit de L'UNION ALLET

QUEEN'S HALL

Jeudi, 21 Février 1884

A HUIT HEURES PRÉCISES.

PREMIERE PARTIE.

1. Marche militaire des Zouaves... Villimburghi. Musique du 65me (Bande de la Cité)
2. Les Rameaux........Faure. Par M. St-Pierre, avec accompagnement d'orchestre
3. Romance.... Par Madame Gélinas
4. Comédie, Infanterie vs Cavalerie.... Jouée par MM. Israël Marion et Louis Labelle, avec assaut d'armes
5. Les Moissonneurs de Brie.... Chœur des Montagnards, en costume
6. En avant, chant patriotique..... Déroulède. Par M. E. Varin, en costume
7. Grande fantaisie sur Lohengrin. R. Wagner. Musique du 65me, avec Solo par M. E. Lavigne

INTERMEDE.

8. Les Batteurs de Blé.... Chœur des Montagnards
9. Oh ! Canada, mon pays, nos amours..... Poésie de sir G. E. Cartier, musique de M. [J. B. Labelle. L. L. Maillet, avec accompagnem't d'orchestre
10. Chansonnette.... Mademoiselle Louise de Martigny
11. Les gars de Falaise.... Grande scène comique, jouée par Mons. Budas [de Paris
12. Comédie—"*La Conversion d'une Veuve*"... [Ponserez. Jouée par Mme Gélinas et Mlle de Martigny
13. "Les Castagnettes," sérénade espagnolle [Moizer. Tel que joué par la musique des Zouaves à [Rome,—Musique du 65me
14. Vive la Canadienne—God Save the Queen !

ADMISSION, - - - 50 Centins.

En vente chez Lavigne & Lajoie, 265 rue Notre Dame, où le plan de la Salle est déposé. Sièges réservés sans charges extra. 14f

On Demande

UNE SERVANTE au No. 152 rue St-Denis.
30 janvier.

MAISON A VENDRE

Dans différentes parties de la ville à condition facile, savoir, rues Durocher, Dorchester, Plateau, Drummond, Sherbrooke, Mathieu, Ste-Catherine, McKay, et autres, trop long à énumérer. Aussi, argent à prêter sur hypothèque à six par cent. Pour autres informations, s'adresser à JOHN LEVEILLE, agent d'immeubles et de prêts, 160 rue Notre-Dame.
15 fev-1m

A VENDRE

5,000,000 de pieds de Bois de Siage sec

De toute épaisseur, largeur et qualité, préparé ou brut, Lattes, Bardeaux sciés ou fendus, Colombage, etc., etc., au clos de

HURTEAU & FRERES,

92 rue Sanguinet, coin de la rue Dorchester
fév-1a

A vendre à bon marché

Coupons de Coton Blanc et Jaune, Denims, Tweeds et Toile pour chemises, venant des Moulins de coton.

No 177
Rue des Commissaires
16 février 1884.

A LOUER

Une GRANDE MAISON, No. 586 rue Ontario, avec Ecurie, convenable pour un atelier ou boutique.

MAISON avec verger, Côte St. Luc. Prix: $200 par année. Possession au premier avril. S'adresser à

E. LEF. DEBELLEFEUILLE,
14 fev-1m 16 rue St-Jacques.

Richard & Dion,

FERBLANTIERS PLOMBIERS & Couvreurs

334 rue Amherst, Montréal.

Entreprennent toute espèce de Couvertures en tôle galvanisée, ferblanc, ardoise, et aussi toute sorte d'ouvrages en plomb, et posent des appareils à gaz et de chauffage. Réparations de toutes sortes faites sous le plus court délai et à des prix modérés. 14 fev-1a

O. GIROUX,

No. 458 *RUE ONTARIO,*

En face du Marché St-Jacques.

MAGASIN DE CHAUSSURES — Assortiment complet.

Ordres pour ouvrage de pratique et raccommodage promptement exécutés à des prix défiant toute compétition. 14 fev-1a

Ce que nous offrons AUX Propriétaires de Maisons

D'ici au PREMIER MAI prochain, nous nous chargerons de la location de maisons, magasins et bureaux, sans aucune charge quelconque, et nous nous engageons de faire tous nos efforts pour vous assurer de bons locataires, prenant le même trouble que si nous chargions $10 ou $15 comme par le passé.

Veuillez laisser à notre bureau :
1o Le numéro de la rue de votre maison.
2o Le nombre de pièces de logement.
3o Le prix du loyer, à l'année,
4o Obtenez du locataire l'heure la plus convenable pour laisser visiter.
5o Toutes les semaines nous ferons imprimer une liste que l'on pourra obtenir à notre bureau,

L'encouragement que nous avons reçu, nous engage à nous rendre agréable au public et à exempter les pas et démarches, sans nombre, imposés par la chasse des maisons.

Parent Freres,

Agents d'immeubles et Encanteurs

237 Rue ST JACQUES

Montréal, 16 février 1m

BLOC BARRON,

162 rue St-Jacques

MAGNIFIQUES BUREAUX A LOUER.

Tuyaux acoustiques, ascenseur, appareil de chauffage à l'eau chaude.

S'adresser à
PETER LYNAM,
Gardien du Bloc,
Ou à L. O. HÉTU, N.P.,
4f-1m 16 rue St-Jacques.

A. CLEGHORN,

Fabricant de toutes sortes de SAUCISSONS DE BOLOGNE, De SAUCISSONS de POULET, JAMBON et de LANGUE, De SAUCISSES de CAMBRIDGE, une spécialité vendue par tous les Epiciers.

Viandes Salées et Fumées de toutes sortes toujours en stock.

Fabrique—No. 96 Rue St-Augustin
18j-6m ST. HENRI.

DEPATIE & FILS

Marchands de **bois de sciage**

ENTREPRENEURS

Menuisiers et Charpentiers

Rue Ste. Marie Hochelaga.

Tout ordre exécuté sous le plus court délai
14f—

L'EMPORIUM
—DES—
Machines a Coudre

UNE SPECIALITE. La NEW WILLIAMS

L. SEGUIN Proprietaire,
No. 37 RUE SAINT-LAURENT, Montréal.
6m-2 nov

LIBRAIRIE St. JOSEPH

CADIEUX & DEROME

205 ET 207 RUE NOTRE-DAME

Devotion a St-Joseph

Aymé, L.—Histoire de Saint-Joseph d'après l'Evangile et les Saints Père, in-12....... 38
Baudon, Adolphe—Méditations pratiques pour le mois de Saint-Joseph, in 18....... 20
Bonaccia, le chanoine P.—Le parfait manuel de Saint-Joseph à l'usage de ses dévots serviteurs, in-18.......
Bourassé, l'abbé J. J.—Histoire de Saint-Joseph, époux de la Vierge Marie, père nourricier de N. S. Jésus-Christ, in-8, pleine rel, cuir....... 75
Bouvy, R. P. J.—Petit Bouquet à Saint-Joseph, in-32....... 2 50
Do —Vie et vertus de Saint-Joseph, 2 vols, in-18....... 5
Chabrand, l'abbé—Mois de Saint-Joseph à l'usage du clergé, comprenant, pour chaque jour, une méditation sur les vertus et les devoirs ecclésiastiques et le plan d'une instruction à adresser aux fidèles, in-12....... 1 00
Champeau, R. P.—Nouveau mois de Saint-Joseph, époux de Marie et père nourricier de Jésus, in-32....... 75
Do —Vie de Saint-Joseph, magnifique édition in-8, illustrée, avec encadrement....... 50
Le même, pleine rel, toile, avec fers spéciaux, tr d'or, $5.00 ; reliure demi-chagrin, tr dorée....... 3 75
Coret, P.—Joseph, le plus aimé et le plus aimant des hommes, in-32....... 6 00
Coulin, l'abbé—Saint-Joseph d'après l'Evangile, lettres à une vierge chrétienne, in-18 30
Darche, J.—Le cœur de Saint-Joseph ouvert à ceux qui l'implorent, in-18....... 20
Derrouch, l'abbé—Nouveau Mois de St-Joseph, patron de l'Eglise Catholique, in-18 38
Guillaume, l'abbé—St-Joseph, patron de l'église universelle, et Pie IX, in-12....... 38
Halles, M. le ch.—Le Mois de Mars consacré au glorieux patriarche St-Joseph, in-18 20
Huguet, R. P.—Annales du culte de St-Joseph et de la Sainte-Famille, in-12....... 20
Huguet, R. P.—Année miséricordieuse de Saint-Joseph, in-12....... 1 2[illegible]
Do L'Auréole de Saint-Joseph ou Recueil des plus beaux panégyriques en son honneur, précédé de 31 considérations pour le mois de Mars avec des notes et des exemples, in-12....... 0 [illegible]
Do La Dévotion à St-Joseph, inspirée à la jeunesse par des traits et des exemples, avec des réflexions et des prières appropriées à cet Age pour tous les jours du Mois de Mars, in-13....... 0 [illegible]
Do Pouvoir de St-Joseph, ou exercices de piété ou nouvelles méditations pour honorer St-Joseph pendant le mois de Mars et à chacune de ses fêtes, in-18, rel....... 11
Do Le Propagateur de la Dévotion à St-Joseph et à la Ste-Famille, bulletin mensuel du culte perpétuel des confréries, des associations en son honneur, et des faveurs obtenues par sa puissante méditation pour demander le triomphe de la Sainte-Eglise, 14 vols, in-12....... 11 [illegible]
Do Saint-Joseph, avocat des causes désespérées, nouvelles relations des faveurs spirituelles et temporelles obtenues par la toute-puissante médiation de ce glorieux patriarche, in-12....... [illegible]
Do Vertu miraculeuse de la médaille de St-Joseph, in-18....... 5
Larfeuil, l'abbé—Le Quart d'Heure pour St-Joseph, ou nouveau mois de St-Joseph, in-18....... 65
Marin de Boylesve, P.—Saint-Joseph d'après l'Evangile, lectures et histoires pour chaque jour du mois de St-Joseph, prières et pratiques, in-18....... 10
Mermier, M.—Le mois de St-Joseph en exemples, ou choix d'histoires disposées pour trois années, in-18....... 38
Olivier, l'abbé—Sublimes prérogatives de St-Joseph, ou pieuses considérations sur ce grand saint, in-18....... 8
Patrignani, P.—Dévotion à Saint-Joseph, in-18....... 25
Le même, in-12, nouvelle édition avec une introduction sur le culte du saint, par le P. Marcel Bouix....... 60
Ricard, chanoine—Mois de St-Joseph, selon S. Alph. de Liguori, in-32....... 20
Le même, relié....... 45
Saintrain, Père H.—La vie et les vertus de St-Joseph, d'après les livres saints, in-32, rel....... 50
Cantiques à St-Joseph, dédiés à la jeunesse Canadienne, in-18, rel....... 25
Le Chrétien à l'école de St-Joseph pendant le mois de Mars, par l'auteur des avis spirituels, in-32....... 38
Mois de St-Joseph, le premier et le plus parfait des adorateurs, extrait des écrits du P. Eymard, in-18....... 25
Mois de St-Joseph, par un religieux Trappiste, in-32....... 20
Tribut d'honneur à St-Joseph, in-64....... [illegible]
Vertu Miraculeuse du Cordon de St-Joseph, démontrée par des exemples, in-18....... 5
Visites à St-Joseph, patron de l'église universelle, composées d'extraits recueillis dans les œuvres de S. Alph. de Liguori, par un père Rédemptoriste, in-32....... [illegible]
Visites à St-Joseph, pour chaque jour du mois, par une religieuse Carmélite, in-32. 18
Petit Mois de St-Joseph, pensées pieuses pour le mois de Mars, avec une neuvaine par l'auteur des Paillettes d'Or, in-32, 5c : prix à la douzaine, 40c ; le cent....... 3 00

CREDIT PAROISSIAL.

268 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

C. B. LANCTOT

Importateur d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'eglise de tous genres

MANUFACTURE de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingeries d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières, Colliers, Insigne Drapeaux pour procession et fêtes publiques.

Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Cierges, Chandeliers, Huile d'olive, Encens, Bougies, et Chandelles de cire, Braise-encens, Chapelets, Images, Médailles, Crucifix, Fleurs pour autels.

M. C. B. LANCTOT invite respectueusement les Messieurs du Clergé et les Communautés Religieuses à demander sa liste de prix avant d'acheter ailleurs, tout ce qui concerne le culte Ornements d'Eglises, etc.
7 Juin 83-1a

ORNEMENTS D'EGLISE.

STOCK DE BANQUEROUTE

MM. FRECHON, LEFEBVRE & Cie., ayant acheté le Stock de Banqueroute MM. A. C. SENECAL & CIE.,

Vendront aux prix coutants à partir de **Lundi 9 Juillet**

Tout ce magnifique stock neuf, se montant à plusieurs milliers de piastres et se composant en grande partie de

Bronzes et Ornements d'Eglise, Vases Sacrés, Ostensoirs,

Chandeliers d'Autel, Chasublerie, Soiries, Merinos, Say [illegible]

Et tout ce qui sert au culte religieux.

FRECHON, LEFEBVRE & CIE.,

245 - RUE NOTRE-DAME, - 245

23 janv-1a

MERES ET NOURRICES

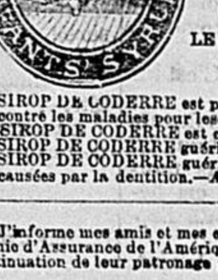

LISEZ AVEC SOIN LES AVANTAGES QUE LE SIROP DE CODERRE A SUR TOUT AUTRE SIROP CALMANT OU CORDIAL OFFERT POUR LES MALADIES DES ENFANTS.

LE SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE est préparé avec soin, suivant la formule du Dr Coderre, et a été employé par lui dans sa pratique privée pendant des années, ayant au delà de quarante ans d'expérience comme médecin.

LE SIROP DU Dr CODERRE est hautement recommandé par les Professeurs de la Faculté de Médecine du Collège Victoria, Montréal.

LE SIROP DE CODERRE est parfaitement sûr et peut être administré sans aucun danger contre les maladies pour lesquelles il est recommandé.
LE SIROP DE CODERRE est exempt de tout repos ou de substances désagréables.
LE SIROP DE CODERRE guérit les Coliques et les douleurs de la dentition.
LE SIROP DE CODERRE guérira la diarrhée des enfants et les irrégularités des intestins causées par la dentition.—**A vendre partout à 25 Cts.**
20 fév. 83-1a

J'informe mes amis et mes clients que j'ai résigné la position de gérant résidant de la compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique de Toronto, et je sollicite respectueusement continuation de leur patronage pour la Compagnie Royale d'Assurance d'Angleterre.
M. H. GAULT.

Cie. Royale d'Assurance d'Angleterre,

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA A MONTREAL.

CAPITAL - - - - - -	$10,000,000
PLACEMENTS - - - - -	$27,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement $750,000. RESPONSABILITE DES ACTIONNAIRES ILLIMITEE.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurances contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, WILLIAM TATLEY | Agents principaux et Gérants résidents

C. ERNEST GAULT, WALTER R. HUBBARD, JAMES ALLIN. } Agents spéciaux du Département anglais. Montréal. | E. HURTUBISE, & A. St. CYR, Agents spéciaux du Département Français. Montréal.

23 janv-1a

PARLEMENT FEDERAL

2me SESSION--5me PARLEMENT

(PAR TÉLÉGRAPHE)

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 19 février.

L'orateur prend son siège à trois heures.

M. CURRAN présente une pétition de la compagnie du Grand Tronc contre le projet de loi relatif au havre de Toronto.

M. WOOD (Westmoreland) a repris les débats sur les résolutions du Pacifique. Trois ans du temps fixé pour la construction de ce chemin de fer sont écoulés, et il reste encore un terme de sept ans.

Aujourd'hui, la compagnie s'adresse au gouvernement, et lui demande un prêt, lui offrant en retour de compléter le chemin cinq ans plus tôt qu'il avait été convenu dans le contrat.

En face de l'historique des travaux des deux dernières années, il avait supposé que personne ne serait disposé à nier les immenses bénéfices du rapide avancement des travaux, et les désastreux résultats qui découleraient d'un retard. Il pense que l'opposition est très-peu satisfaite en elle-même de l'exactitude de ses propres arguments.

Elle n'a pas prouvé que la politique du premier ministre soit erronée ou dangereuse.

Il est vrai que cette politique pourrait procurer de grands avantages à la compagnie, mais elle procurerait assurément d'immenses bénéfices au pays.

Il considère que la position du gouvernement vis-à-vis la compagnie n'est aucunement modifiée. Il insiste sur l'excellence des garanties offertes par le gouvernement, et sur la certitude que le chemin ouvrira la voie à un trafic considérable et profitable.

Le fait que la compagnie a voulu entreprendre cette grande entreprise et qu'elle engage toutes ses propriétés pour garantir les promesses qu'elles fait actuellement, est l'un des plus forts arguments en faveur de ses propositions.

L'orateur parle de la confiance toujours croissante dans l'avenir de ce pays, des bénéfices qui résulteront de ce chemin de fer, et déclare, en vue de tous ces faits, qu'il y a de nombreuses et fortes raisons pour autoriser la chambre à sanctionner l'octroi demandé.

L'opposition a formulé de nombreuses objections, mais elle n'a pas attaqué la politique du gouvernement sur aucun point important. Elle est dans une situation faible, indéfinie. Elle demande à la Chambre d'attendre, bien qu'elle sait que tout délai serait dangereux. De sa part, c'est toujours la même tactique, celle qu'elle suivait lorsqu'elle était au pouvoir. Lorsque le pays était en souffrance, elle était impuissante à le secourir, et comptait sur les chances des événements ; aussi, a-t-elle été chassée du pouvoir.

L'orateur avertit les conservateurs libéraux d'éviter la tactique de l'opposition, s'ils veulent échapper au sort qu'elle a eu.

Rien encore n'a été fait pour créer un esprit d'orgueil national et d'indépendance comme la construction de chemin de fer qui promet de si grands résultats pour l'avenir. Cette œuvre a appelé sur ce pays comparativement inconnu l'attention du monde entier, et lui a donné un renom et une importance qu'il n'avait pu encore rêver.

Il adopte l'opinion du député de Glengarry qui a dit que le chemin doit être construit le plus vite possible. C'est du reste, l'opinion du peuple canadien qui demande que le chemin soit terminé sans délai.

Il croit que le Canada possède des avantages qui lui donnent un titre à la proéminence dans la question des chemins de fer de ce continent.

Il a été dit qu'il ne serait pas sage pour nous d'imiter le système des chemins de fer de la grande république. Il diffère d'opinion, convaincu qu'il est que le Canada avait droit à une large part dans les entreprises des chemins de fer du continent. Il est convaincu que le prompt parachèvement de ce chemin, donnerait lieu à une extension de ce chemin non-seulement vers l'ouest, mais aussi vers l'est.

M. CHARLTON nie que le parti libéral ait jamais été opposé au développement du Nord-Ouest au moyen des chemins de fer. Mais ils diffèrent avec les honorables membres de l'autre côté de la chambre sur la manière dont ces chemins de fer doivent être construits. Il dit que le membre pour Huron-Sud n'avait pas voulu donner son appui à sir John A Macdonald en 1882, il cita un discours prononcé par ce membre en 1869, et déclare que lui (Cartwright) s'était séparé de sir John, quand il était à l'apogée de sa puissance. L'orateur qui l'avait précédé avait dit qu'aucune politique d'alternative n'était proposée. Il y avait une proposition d'alternative dans la motion soumise à cette chambre, qu'un comité d'enquête soit nommé pour examiner toute la question. Il avait été allégué que le parachèvement immédiat du chemin aurait l'avantage d'ouvrir le Nord-Ouest sans passer par les Etats-Unis.

Nous avions maintenant cette route. Le commerce avec la Chine et le Japon dont on avait tant parlé, était une bagatelle et quant aux communications avec la Colombie Anglaise, ça ne nous donnerait accès qu'à une population de 90,000 âmes. Il dénonce les dispositions du contrat du syndicat comme extravagantes et abominables, et ajoute qu'avant que le contrat ne fût signé, une compagnie plus puissante que le syndicat avait offert de construire le chemin à meilleur marché et de faire un dépôt de $1,600,000 comme garantie. Les messieurs de l'autre côté de la Chambre avaient dit que cette compagnie n'était pas sérieuse. Pourquoi le ministre des Finances n'a-t-il pas accepté ce dépôt. Au cas où la compagnie ne remplirait pas ses engagements. Il endosse la politique du gouvernement McKenzie, comme étant préférable à la politique actuelle tant sous le rapport de l'économie que sous le rapport de la durée, parce qu'il était bien entendu que c'était une mauvaise politique de construire un chemin de fer trop rapidement à travers un pays nouveau.

La politique de l'hon. membre pour York-Est avait été de construire un chemin de fer à travers les prairies allant jusqu'aux Montagnes Rocheuses, lequel aurait ouvert le pays en se dirigeant du côté de Manitoba, où dès cette époque on pouvait avoir accès.

En suivant cette politique, le chemin aurait été construit avec ses embranchements accessoires. Il évaluait la construction de la section de la prairie à $12,000 du mille avec 500 milles d'embranchements et de matériel roulant. Le chemin du lac supérieur aux Montagnes Rocheuses aurait été assuré pour $40,000,000, et il aurait en peu de temps donné un commerce lucratif.

Il était certain que ceci aurait été un bonus suffisant pour la construction du reste du chemin, lequel aurait pu être parachevé en 1890. En suivant cette politique, on aurait épargné $13,000,000 en argent, aussi bien que tout ce que l'on avait donné en terres. Il fit remarquer le peu de profits accordés au pays en vertu du contrat qui donnait presque tout au syndicat et un monopole pour 20 ans. C'étaient là des millions plus que le syndicat n'exigeait.

Cependant ce n'était pas encore assez et il faisait maintenant appel au gouvernement pour emprunter £22,000,000 de plus.

Le pays n'avait pas contracté avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique pour l'acquisition des lignes de Brockville, Portland, Détroit, Toronto et Owen Sound, on ne s'était pas engagé à faire la guerre au Grand-Tronc et à toutes les autres entreprises dans laquelle elle était engagée.

On nous dit que le coût estimé de la complétion de ce chemin sera de $27,000,000, et dans ce cas, l'orateur soutient que compagnie a des moyens suffisants pour exécuter son contrat, attendu que $25,000,000 du montant originairement reçu par la compagnie n'ont pas encore été dépensées sur la ligne principale et qu'elle recouvrera $12,000,000 de subsides en argent lorsque le chemin sera terminé ce qui fait presque $38,000,000 pour rencontrer une dépense de $27,000,000, et en outre elle a le droit de d'émettre des bons préférentiels à 10 p.c. par mille.

Cela est suffisant ; la compagnie n'a pas d'excuse pour se trouver en difficultés financières, attendu qu'en fait ses ressources sont considérables, et qu'elle a des millions en excédant de la somme requise pour l'exécution de son contrat.

La cause des embarras de la compagnie provient du fait qu'elle est en possession de tous les chemins de fer du pays, à l'exception de ceux du Grand-Tronc.

Il accuse la compagnie de gaspillage, et d'être hostile aux autres chemins de fer.

Après avoir passé en revue la situation des affaires des chemins de fer américains, il allègue que le gouvernement a donné à la compagnie du Pacifique Canadien un immense monopole, qui lui permet de quadrupler son capital, en sorte qu'elle pourrait payer en dividende quatre fois plus qu'elle ne le pourrait sans ce monopole.

Il est six heures, et l'Orateur quitte le fauteuil.

SEANCE DU SOIR

M. CHARLTON continue—Les conditions accordées au chemin de fer Pacifique Central n'avaient pas été tout à fait aussi avantageuses que celles qui avaient été accordées au chemin de fer Canadien du Pacifique. Au sujet de l'octroi en terres, seulement, pendant que l'argent avancé en premier avaient été seulement un prêt, cependant les actionnaires du Pacifique avaient fait des millions de piastres au moyen d'un premier placement de $12,500 et cela parce qu'au lieu de faire l'acquisition d'autres lignes ou en faisant des spéculations étrangères, ils s'étaient dévoués aux intérêts de leur chemin. Il cita le cas du chemin de fer du Pacifique du Nord qui prouvait aussi ce que l'on aurait pu faire par une stricte attention aux affaires. Il fit une comparaison entre le cas du Pacifique Union et du Pacifique Canadien, le premier avait eu des affaires avec le crédit mobilier et le dernier avec la compagnie de construction.

Il fit remarquer les inconvénients qui avaient résulté de la manière dont l'Union du Pacifique avait été construit, ajoutant qu'en dépit de cette expérience, le gouvernement avait essayé de faire subir au Canada les mêmes désagréments dont on s'était plaint aux Etats-Unis.

Il observa que le crédit mobilier avait mis dans leur tombe tous ceux qui avaient eu quelqu'affaire avec lui. Il demande combien de ministres de la couronne en Canada occuperaient la position qu'ils occupent maintenant, si le peuple se montrait aussi sévère à l'égard de la conduite de ses hommes publics.

Après quelques remarques ultérieures. Il allègue qu'à une certaine époque, le président de la compagnie du chemin de fer du Pacifique était en même temps président de la banque de Montréal et que de connivence il s'était procuré 8 millions sans le consentement des directeurs, afin d'acheter des parts dans le St-Paul et Minnesota.

Le hasard voulut que la spéculation fut chanceuse, mais il maintient que cette transaction est des plus répréhensibles et elle démontre le caractère des gens à la tête de ces affaires. Il demande si nous nous précipitons dans un abîme de dettes, et si nous allons être affligés par un monopole très préjudiciable à ce pays. Dans les Etats-Unis, ce système avait été répudié par de grandes majorités. Il y avait un grand nombre d'hommes qui savaient que la politique du gouvernement était mauvaise, mais ils étaient incapables de s'élever au dessus des exigences de parti et cette mesure passerait probablement, malgré l'opinion qu'ils en entretenaient. Il y avait des milliers de choses à l'égard de ce chemin de fer du Pacifique que le pays devait connaître et ne pouvait connaître, le gouvernement s'efforçant de faire les choses avec une précipitation scandaleuse afin d'empêcher une décision judicieuse, il ne portait pas d'accusations, mais il disait que tout cela avait un caractère louche et qu'en conséquence il voterait contre les résolutions.

M. DAWSON dit qu'en discutant cette question un grand nombre d'arguments avaient été mis de l'avant et que des données judicieuses avaient été fournies. Il fit allusion à l'incrédulité des membres qui ne pensaient pas que le chemin serait complété dans l'espace de dix ans, la première fois que cet argument fut énoncé; mais les membres du syndicat s'étaient mis à l'œuvre avec énergie et avaient montré que le chemin pouvait être parachevé même en moins de temps. Il passe en revue un grand nombre d'arguments qui avaient été émis par les honorables membres de l'autre côté de la chambre et montra que leurs arguments étaient tout à fait dénués de fondement. Il met à néant l'assertion que les ouvriers employés sur le chemin de fer du Pacifique avaient été misérablement payés.

Il était impossible que la compagnie du chemin de fer du Pacifique eût le monopole prédit par les hons membres. Il y avait deux questions à considérer en discutant cette question. Aurions-nous jamais pour la valeur de l'argent. La garantie était-elle suffissante.

Il n'y a pas de doute sur ces deux questions et il croyait qu'il était du devoir des membres des deux côtés de la chambre de voter en faveur des résolutions.

A 1.10 hrs, l'on fit l'appel des membres et l'amendement Cameron étant mis aux voix fut perdu sur la division suixante :

POUR—Allen, Allison (Lennox) Armstrong, Anger, Béchord, Bernier, Blake, Bourassa, Burpee (Sunbury), Cameron (Huron), Cameron (Middlesex) Campbell (Renfrew] Cartwright, Casey, Catudal, Charlton, Cockburn, Cook, Davies, De St Georges, Fairbairn, Fisher, Fleming, Forbes, Geoffrion, Gillmour, Gunn, Holton, Innes, Irvine, Jackson, King, Kirk, Landerkin, Laurier, Lusher, Livingstone, Mackenzie, McCraney, McIntyre, McIsaac, McMullen, Mullnck, Paterson [Brant] Platt, Roy, Rinfret, Robertson [Shelbourne) Scriver, Sommerville (Brant) Sommerville (Bruce) Sprouger, Sutherland (Oxford) Thompson, Trow, Vail, Watson, Weldon, Wheler, Wilson, Yeo—Total, 62.

CONTRE : Allosen, Hants, Bain, (Soulanges) Baker, (Missiquoi) Baker [Victoria] Barnard, Beatty, Bell, Belleau, Benoit, Benson, Bergeron, Bergin, Billy, Blondeau, Bolduc, Bosse, Bourbeau, Bowell, Brecker, Burnham, Burns, Cameron, [Inverness] Cameron, [Victoria] Campbell, (Victoria) Carling, Caron, Chapleau, Cochrane, Costigan, Coughlin, Coursol, Curran, Cuthbert, Daly, Daoust, Dawson, Desaulniers, Desjardins, Dickson, Dodd, Dugas, Dupont, Farrow, Ferguson, [Leeds et Gren] Ferguson, [Welland] Fortin, Foster, Fréchette, Gagné, Gault, Gigault, Girouard, Gordon, Grandbois, Guillet Hackett, Haggart, Hall, Hawken, Hay, Hesseen, Hickey, Hilliard, Homer, Houde, Hurteau, Ives, Jamieson, Kaulback, Kelvert, Kenny, Kranz, Labrosse, Landry (Kent), Landry (Montmagny), Langevin, Lesage, Macdonald (Kings), Macdonald sir Jno, Macdonald (Cap Breton), Mackintosh, McMaster, McMillan (Middlesex), McMillan (Vaudreuil), McDougall, McGreevy, McLennan, McNeil, Massue, Méthot, Mitchell, Moffatt, Montplaisir, O'Brien, Orton, Ouimet, Paint, Patterson (Essex), Pinsonnault, Pope, Reid, Riopel, Robertson (Hamilton), Robertson (Hastings), Ross, Royal, Rykert, Scott, Shakespeare, Small, Smythe, Sproule, Stairs, Tassé, Taylor, Tempie, Tay, Tupper [Pictou], Tyrwhitt, Vanasse, Wallace [Albert], Wallace [York] White [Cardwell], White [Hastings], White [Renfrew], Wigle, Williams, Wood [Brockville], Woodworth [Westmoreland], Wright.—Total 132.

M. Costigan demande alors l'ajournement des débats, disant que le gouvernement paraissait hâter les débats d'une manière indue. Il avait quelque chose d'important à dire.

La Chambre s'est ajournée à 1 heure 38 minutes.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGale en vente partout à 25 cents la boîte. —46

TELEGRAPHIE.

Service de la presse associée.

Depeches de nuit

CANADA

Température

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Vallée du St. Laurent :

Toronto 20, 1 h. a. m.

Bourrasques du sud à l'ouest. Temps couvert accompagné de pluie qui sera suivie d'un temps plus clair et plus froid.

ETATS-UNIS

Une offre

Washington, 20—Le gouvernement anglais a offert l'usage du steamer "Alert" à l'expédition organisée pour aller à la recherche de Greely, et cette offre a été acceptée. "L'Alert" est un grand navire à vapeur spécialement construit pour les expéditions au pôle arctique. Cent vingt hommes sont requis pour manœuvrer les trois navires qui composent l'expédition.

ANGLETERRE

Election de Bradlaugh

Northampton, 20—Bradlaugh a été élu de nouveau aujourd'hui pour la quatrième fois et a reçu un nombre de votes plus considérable que jamais.

Motion Northcote

Londres, 20—Le débat sur la motion de sir Stafford Northcote a été repris aujourd'hui dans la chambre des communes. Ellis Bartlett, conservateur, parla au soutien de la motion. Il dit que le gouvernement, en permettant la destruction de l'armée du général Hicks, avait amené la situation présente au Soudan, et s'était par là attiré l'exécration de l'univers.

Joseph Carvan, réformiste radical, dit que la politique stupide du gouvernement avait causé la ruine. Le gouvernement était responsable du fait que le Soudan était au pouvoir de Mahdi et des vendeurs d'esclaves.

EGYPTE

Une influence salutaire

Le Caire, 20—L'influence du général Gordon est tellement grande qu'on entretient plus aucune crainte sur le salut de la garnison et du peuple de Kartoum.

CHINE

Massacre des Chrétiens

Paris, 19—Un grand nombre de chrétiens ont été massacrés dans l'Annam depuis le commencement de janvier.

Le ministre de la guerre Annamite est impliqué dans ces meurtres. Le vice-roi chinois, avant la prise de Sontay, a ordonné aux Pavillons Noirs de tuer tous les chrétiens que l'on trouverait dans la cité.

Indes Anglaises

A propos du choléra

Calcutta, 20—Une commission sanitaire allemande a découvert le germe du choléra dans une citerne, ici, et, dans un faubourg où le choléra vient de faire son apparition, elle a aussi découvert les mêmes germes microscopiques qui avaient été trouvés dans les intestins des victimes du choléra, en Egypte.

GUERRE DU SOUDAN.

(Dépêche à *L'Etendard.*)

Londres, 20—La Porte a transmis une requête pressante, demandant quels pouvoirs le général Gordon a en mains pour régler la question du Soudan, et si le gouvernement a autorisé la proclamation reconnaissant El Mahdi comme sultan de Kardofan. La Porte maintient la suzeraineté du sultal Abdul Hamid sur le Soudan.

Presqu'un accident

A 3 heures hier après-midi, une douzaine de briques tombèrent du sommet de la construction du nouveau bâtiment du Standard et causèrent parmi la foule qui parcourt la rue St Jacques un effroi général, les chevaux et les traineaux fuyaient dans toutes les directions et deux passants ont échappé de bien près au danger. Il y a dans cet accident un avertissement que la police ne doit pas négliger.

Articles de deuil

Les tissus noirs de toutes sortes qui nous sont expédiés de France et d'Angleterre par les deux grandes fabriques dont nous sommes les seuls agents, sont détaillés par nous à 20 pour cent meilleur marché qu'aucune maison de gros ne peut les vendre aux marchands détailleurs.

Par suite d'arrangements conclus en Europe par notre associé, nous nous procurons les Crêpes directement des manufactures, ce qui nous permet de les vendre à une réduction de 20 pour cent. Cette réduction s'applique surtout aux fameux *Crêpes Courteauld* et aux *Crêpes Alexandra* qui sont à l'épreuve de la pluie.

Sur vos achats d'articles de deuil, vous pouvez épargner le quart de votre argent, tout en faisant votre choix parmi le plus grand assortiment qui puisse se trouver à Montreal, chez

DUPUIS FRERES,

Coin des rues Ste Catherine et St André.

FAITS DU JOUR

—Une autre belle garantie à M. J. H. Touzin et Cie, 94 rue Notre-Dame Centre.

Je soussigné, certifie, que mes cheveux était presque tous tombé. J'ai essayer plusieurs remèdes sans aucun succès, avec la consultation de mon médecin.

J'ai fait usage du Touzin's Hairine. Je certifie qu'avec la deuxième bouteille, mes peaux mortes ont complètement disparues et mes cheveux ont cessés de tomber, et de plus mes cheveux repoussent très bien. Je recommande hautement le L. Touzin's Hairine, connu sous le nom de L. Touzin's Hairine, à tous ceux qui sont affecté de ces maladies.

(Signé) J. T. READS,
105 rue St Hubert,
13f-jno Montréal.

Goudron de Norvège de la pharmacie de Lyon—Le seul recommandé contre les bronchites et approuvé par l'Ecole de Médecine de Lyon. 25 et 50 cents la bouteille chez Laviolette et Nelson, vis-à-vis *La Minerve.* jno-18f

Pianos de seconde main—Un splendide piano Schiedmayer, 4 coins ronds, $200. Un magnifique piano carré, Steinway, 4 coins ronds (a coûté $900) en vente pour $190 comptant. Un piano carré, Craig, grand format de luxe, 4 coins ronds, renouvelé à neuf, $175. Deux carrés Meachen, Albany, $80. Un carré Schultz et Ludolff, $130. Un piano carré, Knabe, 2 mois d'usage, en vente chez Lavigne et Lajoie, 265 rue Notre-Dame—16f-71.

—Comme remède de famille pour la toux, rhume, croup, etc., etc.. employez la Spruce de McGale, 25 et 50 cents la bouteille. —46

Consignation Extraordinaire !

Nous venons de recevoir en consignation pour être vendus avant le 11 mars prochain, au prix du gros :

700 pièces de Cotons Blancs Harrokses,
560 pièces de Cotons Blancs des Indes, aussi une caisse de cotons à Draps.

Nos pratiques sont particulièrement invitées à profiter de cet avantage exceptionnel, et à se hâter de donner leur commande avant la date fixée pour le retour de cette consignation, (11 mars).

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Ste-Catherine et St-André.

COMMERCE ET FINANCES

BULLETIN FINANCIER

19 fevrier 1884.

Le marché financier n'offre aucun changement notable.

Les prêts sur titres s'effectuent à 5 et 5½ selon la nature de la garantie, et les banques escomptent les effets de commerce à 6½ 7 et 7½ p.c. selon date et signatures.

Le change sur Londres est tranquille à $4.88 pour 60 jours de vue et $4.90½ pour demande.

Le change sur New-York est ferme et se vend à environ ¼ de prime.

La bourse n'a pas été très animée ; la matinée s'est écoulée sans changement appréciable dans le cours des valeurs, mais l'après-midi a vu une hausse marquée sur le Gaz.

Le Richelieu a été faible, dans la matinée et s'est vendu de 56¼ à 56½ ; dans l'après-midi il a fait 57, en baisse de ½ sur la dernière vente d'hier.

La banque de Montréal a fait de 184¼ à 184¾.

La banque Ontario est à 101, la banque de Toronto qui faisait hier 175½, n'atteint plus que 174½.

COTES FOURNIES PAR M. L. J. FORGET & CIE., AGENT DE CHANGE

	Vend	Ach.
Banque de Montréal	184¾	184½
do Ontario	101	100½
do du Peuple	63	..
do Molson	1.0	....
do Toronto	175	174½
do Jacques-Cartier	..	75
do des Marchands	112½	112¼
do d'Echange		
do de Québec	110	1.7
do Nationale	..	....
do des Cantons de l'Est	....	....
do Union	..	64
do Canadienne de Commerce	120½	120¼
do Fédérale	137	135
do Impériale	....	....
do *Dominion*	..	..
do Standard	....	110
do Hochelaga	65	..
do Ville-Marie	....	..
International Coal Co	100	90
Cie du Télégraphe de Montréal	119½	119
do du Dominion	..	..
Cie de Navig. Richelieu et Ontario	57¼	56¾
City Passenger Railway	117	116
Cie du Gaz de la Cité	190	189
Assurance Royale Canadienne	..	50
Montreal Loan & Mortgage Co	60	..
Cie de Coton du Canada, actions	65	..
Cie de Coton Hudon	.	50½
Do Stormont	....	....
Canada Shipping Co	....	55½
Cie de Coton de Montréal	90	....
Do Dundas	60	55½
Obligations—Ch. de fer Chambly et		
Do St. Laurent	..	..
Do Canada Central	103	
St. Paul et Manitoba	99½	94
Cie du Pacifique Canadien, actions	55½	55
" " " Obligations	98	95
Cie des Terres du Nord-Ouest	61	60
Graphic Printing Co	10	....
Do Obligations	40	....

Voici les ventes :

AVANT-MIDI.

Banque de Montréal, 7 à 184¼, 258 à 184½.

Banque Jacques Cartier, 13 à 80.

Banque du Commerce, 50 à 120, 10 à 120¾.

Banque Hochelaga, 10 à 70.

Banque Fédérale, 30 à 35.

Richelieu et Ontario, 25 à 56¼, 25 à 56, 50 à 56½.

Gaz, 10 à 188, 200 à 188¼.

APRES-MIDI

Banque de Montréal, 6 à 184¾, 91 à 184½, 105 à 184¼, 100 à 184½.

Banque Ontario, 35 à 101.

Banque de Toronto, 50 à 174¼, 50 à 174½

Banque des Marchands, 50 à 112½.

Télégraphe, 65 à 119, 7 à 119½.

Gaz, 25 à 188¼, 100 à 188¾, 60 à 189, 125 à 189½, 25 à 189¾, 25 à 190½, 400 à 190.

City Passenger, 75 à 117.

Richelieu, 25 à 56¾, 100 à 57.

La situation des banques

La *Gazette du Canada* de samedi dernier contenait l'état de la situation des banques au 31 janvier 1884. Nous consacrons un article spécial à l'étude de cette situation. Pour le moment nous donnons les totaux des différents chapitres, comparés à ceux du 31 décembre :

PASSIF	Janvier	Décembre
Capital autorisé	$79,396,666	$69,396,666
Capital souscrit	73,555,133	68,555,133
Capital libéré	61,474,273	61,457,718
Fonds de réserve	17,512,718	17,457,418
Circulation	30,031,076	33,589,454
Dépots du gouvernement à demande	4,376,357	3,729,455
Dépots du gouvernement sur avis	1,790,000	3,302,965
Cautionnements pour contrat	1,014,282	988,965
Dépots des gouvernements provinciaux à demande	923,514	741,733
Dépôts des gouvernements provinciaux sur avis	3,041,381	2,434,593
Autres dépôts à demande	44,138,535	44,594,648
Autres dépôts sur avis	53,025,976	52,915,098
Emprunts d'autres banques	1,290,072	1,192,288
Dû à d'autres banques au Canada	1,516,603	1,254,325
Dû à d'autres banques à l'étranger	572,654	155,141
Dû à d'autres banques en Angleterre	1,153,960	1,430,171
Autres dettes	345,269	378,906
Total du passif	$142,725,187	$145,812,744
ACTIF		
Numéraire	$ 7,527,367	$ 7,225,552
Billets du gouvernement	11,799,979	11,176,840
Billets et chèques sur autres banques	5,591,072	7,288,367
Dû par des banques au Canada	3,259,035	3,307,283
Dû par des banques à l'étranger	17,346,637	18,060,156
Dû par des banques en Angleterre	4,361,638	4,225,913
Bons ou obligations du gouvernement	897,040	900,722
Autres obligations	1,295,784	1,325,044
Prêts au gouvernement fédéral	621,042	[illegible]
Prêts aux gouvernements provinciaux	1,681,060	1,696,6[illegible]
Prêts sur titres	11,933,117	10,415,155
Prêts à des municipalités	1,271,787	1,259,904
Prêts à des corporations	15,360,527	15,254,866
Prêts à d'autres banques	360,375	569,609
Escomptes	129,959,711	133,378,550
Billets échus non garantis	2,194,176	2,100,756
Autres créances échues non garanties	123,233	175,524
Créances échues garanties	2,169,589	2,120,018
Immeubles	1,111,847	1,096,893
Hypothèques	828,561	848,013
Bureaux des banques	3,072,081	3,061,835
Autres créances	1,994,163	1,881,452
Total de l'actif	$224,815,446	$228,193,650

BULLETIN COMMERCIAL

Une assemblée des créanciers de la "Beaver Lumber Company" a eu lieu aujourd'hui à Trois-Rivières.

—L'assemblée générale annuelle de la compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario a eu lieu, aujourd'hui. Nous en donnerons demain un compte-rendu détaillé.

Etat de la farine inspectée à Montréal pendant la semaine terminée le 16 février 1884 :

	Barils.
Supérieure extra	370
Extra superfine	30
Superfine de fantaisie	10
Extra du printemps	25
Superfine	27
Fine	128
Forte à boulanger	00
Middlings	86
Pollards	39
Refusée	12
Aigre	00
Total	727

L. B. BOYER,
Inspecteur.

MARCHE AUX CHEVAUX

Le marché aux chevaux est lourd, quoiqu'il y ait encore une bonne demande, de la part des maquignons américains, pour carrossiers et juments pour l'élevage. M. Maguire, de la rue du Collège, a reçu plusieurs lettres de Boston demandant s'il pourrait fournir des chevaux de ce genre. Il rapporte aussi les ventes suivantes :

1 paire de chevaux noirs	$242
1 cheval bai	110
1 jument baie	140
1 cheval bai	110
1 cheval noir	110

MARCHE VIGER

19 février.

Il y avait ce matin, sur le marché 20 vaches à lait qui ont été vendues de $40 à $60, 1ère qualité. Celles de deuxième qualité ont été payées de $25 à $40. 25 veaux ont été payés de $5 à $12. Les demandes sont bonnes sur le tout.

ARRIVAGES DE DENREES

Montréal, 18 fev. 1884.

	G T	C P	
Blé, minots	3200	3000	....
Maïs	....	1000	....
Pois	900	....	....
Avoine	....	..	..
Seigle	....	....	....
Orge	1600	....	....
Farine, barils	1500	1144	....
Farine d'avoine	125	....	
Potasses	1	..	
Beurre, tinettes	223	....	
Lard salé	75	....	
Saindoux	..	..	
Fromage caisses	....	....	....
Porcs abattus	352	4	.
Suif, barils	80	..	
Cuir, rouleaux	..	..	
Alcools	60	..	
Tabac, colis	..	23	
Pétrole	..	..	....

MARCHE AU FOIN

Nous cotons ;

Foin pressé, la tonne	10 50	12 00
" en bottes 1re qualité	6 50	8 00
" " 2e "	5 00	6 00
Paille	4 00	6 00

A New York les prix sont :

Mil 1ere qualité	0.85 à	0.90
" bon	0.75	0.80
" moyen	0.60	0.65
Mêlé	0.45	0.50
Trèfle	0.40	0.00

MARCHE DE LIVERPOOL.

(*Par dépêche.*)

19 fév.

	s. d	s. d
Farine par quintal	10.0 @	11.6
Blé du printemps	7.10	8.3
Blé rouge	8.2	8.5
Blé, Californie No 2	7.9	8.0
" No 1	8.2	8.8
Maïs (nouveau)	5.2½	0.0
Avoine par 100 lb	5.5	0.0
Orge	5.6	0.0
Pois	6.6	0.0
Lard salé	78.0	0.0
Saindoux	50.9	0.0
Lard fumé	47.6	48.6
Suif	40.0	0.0
Fromage (nouveau)	71.0	0.0

MARCHE DE NEW-YORK.

(*Par dépêche*)

19 fév. 1884.

Clôture :

Blé rouge No 2,			
do	do	février	1.08¾
do	do	mars	1.09¾
do	do	avril	1.11½
do	do	mai	1.14¼
Maïs comptant			00
do	do	février	63
do	do	mars	63½
do	do	avril	64½
do	do	mai	65¾
Avoine			
do	do	février	41⅞
do	do	mars	41½
do	do	avril	43½
do	do	mai	42⅞

Ventes blé .... 2,500,000 minots
Maïs.... 800,000

MARCHE DE CHICAGO

(*Par dépêche*)

19 fév. 1884

Blé		livraison	
"	"	février	0 94
"	"	mars	0 94½
"	"	avril	0 95½
"	"	mai	1 01½
"	"	juin	1 02½
Maïs		livraison	
"	"	février	0 53½
"	"	mars	0 54
"	"	avril	0 54½
"	"	mai	0 59½
Avoine		livraison	
"	"	février	0 32½
"	"	mars	0 32½
"	"	avril	0 33
"	"	mai	0 37
Lard salé		livraison	
"	"	février	17 90
"	"	mars	17 90
"	"	avril	18 00
"	"	mai	18 12½
Saindoux		livraison	
"	"	février	9 75
"	"	mars	9 77½
"	"	mai	9 85
"	"	juin	9 90

Blé en hausse de 1c, mais et avoine tranquille, lard salé en hausse de 15c, saindoux en baisse de 1 à 15c.

BEURRE ET FROMAGE

19 février.

Nous cotons :

Beurre		
Des Townships	0 19	0 22
Morrisburgh	0 18	0 21
De l'Ouest	0 15	0 21
Brockville	0 18	0 21
Kamouraska	0 15	0 18
Fromage,		
Fromage d'août	0 10	0 12
Fromage de sept et oct	0 12½	0 13
Fromage commun	0 06	0 07

Il se fait, en beurre, un courant d'affaires modéré, principalement pour la consommation locale; les prix sont un peu faibles.

Le câble cote le fromage à Liverpool, 71s. Les prix sont très fermes.

GRAINS ET FARINES.

19 février.

Supérieure extra	$5 60 @	5 65
Extra superfine	5 50 @	5 56
" du printemps	5 20 @	5 25
Forte (moyenne)	5 50 @	5 55
" de boulangerie	5 75 @	6 25
Superfine	4 75 @	4 90
Fine	3 95 @	4 15
Middlings	3 75 @	3 85
Forte en sacs de 100 lbs.	3 00 @	3 05
Extra " "	2 50 @	2 55
Sup. " "	2 75 @	2 72½
Forte de blé rouge d'hiver en poche de 100 lbs	2 75 @	2 80
Blé rouge d'hiver	1 22 @	1 24
" blanc "	1 19 @	1 21
" rouge du printemps	1 22 @	1 25

Issues de blé :—

Son (gros)	$15.50 à 16.00
" (fin)	18.00

Grains grossiers

Pois le minot de 66 lbs		0 89 à	0 91
Avoine "	32 "	0 35½	0 36½
Orge "	50 "	55	0 70
Maïs "	56 "	65	0 70
Seigle "	56 "	60	0 63

DECES.

En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 2 ans et 13 jours, Maria Emma, enfant de M. A. Labrecque, marchand épicier.

Les funérailles auront lieu, mercredi, le 20 courant à 2 heures p.m.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remarque Grave

Concernant le Sirop de Gomme de Sapin Composé du Dr. F. J. Demers.

Ce sirop est tellement efficace pour la guérison de toutes espèces de rhumes ou toux, que si l'enfant ou l'adulte qui n'en a pris même qu'une petite quantité n'est pas guéri, la maladie est grave, remarquez-le bien ; et suivez mon conseil. Faites un usage régulier de ce sirop jusqu'à guérison si vous voulez être préservés de cette terrible maladie : la consomption. Exigez la signature F. J. DEMERS sur l'enveloppe.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers. En dépôt à la Pharmacie Notre-Dame,

215 Rue Notre-Dame, Montréal.
14 fev-jno

Perdu

Sur la rue Ste-Catherine, entre l'asile Nazareth et la rue Bleury, une paire de lunettes et un petit livre de piété. La personne qui les trouvera est priée de les laisser au Bureau de L'ETENDARD. 10 janv-jno

Zotique Guenette

Entrepreneur Couvreur en Gravois.

Tout ordre reçu exécuté avec soin et promptitude à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti.

No. 317 Rue Visitation, Montréal
1a-1er Fév.

Avis aux Marins.

AVIS est donné par le présent que les Examinateurs des aspirants aux grades de capitaines et seconds dans la navigation côtière et de l'intérieur s'assembleront au bureau des Commissaires du Havre, Montréal, à 3 hrs p. m., de MERCREDI le 20 courant, pour commencer les examens, lesquels continueront jusqu'au SAMEDI suivant à 4 heures p.m. Les examinateurs se réuniront aussi au bureau de l'agent de ce département, en la cité de Québec LUNDI le 25 courant à 10 hrs a.m. et l'examen continuera jusqu'au jeudi suivant à 4 hrs p m. Les candidats devront se munir de certificats des personnes sous lesquelles ils ont déjà servi.

WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine et des pêcheries.

Département de la marine et des pêcheries, Ottawa, 15 février 1884. 11-20f

Dr. J. ASSELIN

242 rue St. Hubert

MONTREAL.

SPÉCIALITÉ :—Maladie des enfants.
Consultations de midi à trois heures.
17 nov. 83-6m

PAGNUELO, TAILLON & LANCTOT,

AVOCATS

34, RUE SAINT-JACQUES, Montréal.

Siméon Pagnuelo, C. R.
L'Hon. L. O. Taillon, C.R., Procureur-Général
Husmer Lanctot, B.C.L. 6m-16f 84

LA BANQUE D'HOCHELAGA

6ème versement.

AVIS est par le présent donné que l'appel du sixième versement sur le capital de cette banque, au taux de dix par cent, ou dix piastres par actions, a été fait, payable au bureau de la banque, au coin des rues St. François-Xavier et Notre-Dame, à Montréal, le ou avant le **onzième jour de Mars** prochain, et les actionnaires sont requis de faire le paiement de ce versement à l'endroit et au jour ci-dessus mentionnés.

Par ordre du bureau,
A. D. PARANT.
Pro caissier.

Montréal, 7 février 1884. 9 fév-1lm

COMPAGNIE COLONIALE

Etablie pour la fabrication de Chocolats, Cacaos et Cafés, Para, Caracas, Java, Bahia Moka, Maragnan, Porto Rico, Trinidad, Santos, Guayaquil, Batons, Croquettes, Pastilles, Bonbons à la crème, Chocolats, Boîtes de fantaisie.

S'adresser à la "Compagnie Coloniale:"

299 RUE NOTRE-DAME, Montréal.
23 avril 83-1a

Stomach Gum Bitters

Le meilleur remède pour les estomacs faibles et les personnes dyspeptiques ; et combien souffrent de cette terrible maladie. Quelques bouteilles du "Stomach Gum Bitters" vous procureront un soulagement immédiat. Prendre un demi-verre avant les repas. Prix, 25 cts. Dépôt général : 121 rue St-Joseph.

22 nov-3m M. PAQUET & CIE.

NOEL PRATT,

MEUBLIER BOURREUR et SCULPTEUR

322.—RUE CRAIG.—322

(*Près de la rue St. Laurent,*)

MONTRÉAL.

Spécialité pour ameublements de résidences privées, Bureaux et Hotels.

Elégance et solidité garanties.

Ordres promptement exécutés à prix très réduits. us-13nov.

LA COMPAGNIE DU

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

RÈGLEMENTS DES TERRES.

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à

$2.50 PAR ACRE

et plus, avec des conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une diminution de **$1.25 à $3.50 par acre** sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RÉSERVÉES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Les acheteurs pourront payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Les paiements peuvent être faits en débentures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-2fs

14 mars 83-1a

AVIS

Les Sœurs de l'Asile de la Providence de Montréal donnent avis qu'elles s'adresseront à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour faire refondre et amender leurs actes d'incorporation, pour enlever tout doute quant à certains pouvoirs exercés depuis longtemps quoique non désignés nommément dans les dits actes et pour régulariser l'acquisition de certains immeubles, pour changer leur nom corporatif et autres fins.

Montréal, 14 janvier 1884.

Trudel, Charbonneau, Trudel et Lamothe,
Procureurs des Requérantes.

15j—30i

LIBRAIRIE

Notre-Dame de Lourdes.

La Bibliothèque des prédicateurs par le R P Houdry, 18 vol. in-8, rel.	$31 50
Catéchisme tout en histoire par l'abbé C. Poussin, 4 vol in-12	3 00
Le Catéchisme de la campagne et des villes, 2 vol in-12	0 75
Le Chemin de la perfection par Ste Thérèse, 1 vol in-12	50
Le Chrétien éclairé sur la nature des indulgences, par P. Maurel, 1-12	0 75
Le Ciel sur la terre, par le Père J. U. Simonnet 1 vol in-12	0 50
Clef des Epitres de St. Paul, par J. U. Guillemon, 2 vol, in-12	1 50
Connaissance de Jésus-Christ par R. P. Schouppe, 1 vol, 1-12	0 75
Les enseignements de N-D de Lourdes, par l'abbé Ginestet, 2-12	1 50
Explication des Evangiles, par C. G. de la Luzerne, 2 vol in-4	1 50
Les Familles Bibliques, conférences par le R. P. A. Matignon, 1 vol in-12	0 75
La Femme ennoblie par l'Evangile, par M. Marocco, 2 vol in-8	1 00
Le Grand Secret du salut, par l'abbé P. Brevet, 1 vol in-12	0 75
Instructions Dogmatiques et morales par le card. Cosme, 1 vol in-8	0 75
Instructions Paroissiales par l'abbé de Rivières, 2 vol in-8	4 00
Introduction à la vie dévote par l'abbé Chaumont, 1 vol in-12	0 88
Jésus vivant dans le prêtre par R. P. Millet, 1 vol in-12	0 88
Manuel des directeurs de congrégations, par le Père Schouppe, 1 vol 1-12	0 75
Manuel du prédicateur, par Tobie Lohner 3 vol in-12	1 88
Les Mystères de la vie future, conférences par Mgr Besson, 1 vol in-12	0 75
Merveilles de la grâce [illegible], par le Père [illegible], 1 vol in-18	0 63
Nouveau Cours de Méditations, par le Père Jacques Nouet, 4 vol in-12	3 00
Sermons du curé d'Ars, 4 vol in-12	3 75

EN VENTE CHEZ

Gernaey & Hamelin.

252 RUE NOTRE-DAME-CENTRE

(En face de la Côte St. Lambert.)

67—

WANZER.

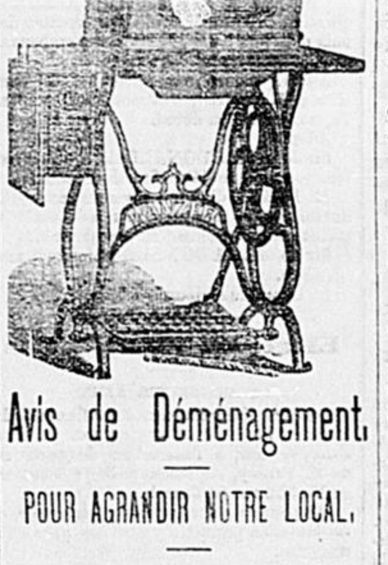

Avis de Déménagement.

POUR AGRANDIR NOTRE LOCAL.

Les bureaux des Machines à Coudre Wanzer seront transportés, le 1er Mai 1884, au

No. 450 Rue Notre-Dame,

Deux portes à l'ouest de la Banque Fédérale, en face des salles d'encan de Hicks, dans le local occupé maintenant par le magasin de Nouveautés de LAIDLAW.

WILLIS & Cie.,

450 Rue Notre-Dame, Montréal.
3fs 187

AVIS AUX

Marchands de Tapisseries

M. DENIS, de la maison Michel Denis & Cie., de retour récemment d'un voyage aux Etats-Unis, informe ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a acheté un immense stock de

TAPISSERIES

A Grand Marché, et des meilleures Goûts, qu'il peut vendre à des prix défiant toute compétition.

Une visite est sollicitée au

No 61 RUE St.-JACQUES, Montréal.
9 juillet 83-us

EL. DOUVILLE

Ferblantier, Plombier, Poseur d'Appareils à Gaz et à Air Chaud, Couvreur en Ardoise, Métal, Tôle Galvanisée et Ferblanc, manufacturier de Corniches, Etc., etc.

Tout ordre reçu exécuté avec soin et promptitude à des prix très modérés.

302½ RUE ST. LAURENT, Montréal.
20 d-3m

Moise Courtemanche

Entrepreneur Couvreur en Gravois

Tout ordre reçu exécuté avec soin et promptitude à des prix très modérés. Ouvrage garanti.

COIN DES RUES

Lafontaine et Colborne Avenue,
1an-30i MONTREAL.

A. PAQUIN

Ferblantier, Plombier, Poseur d'Appareil à Gaz et à Air chaud, Couvreur en Ardoise, Métal, Tôle et Ferblanc, etc., etc.

Tout ordre reçu exécuté avec soin et promptitude à des prix très modérés.

227 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.
6m-30j

TABLES de BILLARD

DE BAGATELLE, DE PIGEON-HOLE (Trou-Madame) et **MEUBLES** de tous genres, etc., etc. A une réduction de **20** pour cent d'ici à quelques semaines.

N. B.—Aussi à vendre à grand sacrifice, 2 tables de Pool, seconde-main, de 4½ x 9, presque neuve ; et aussi 3 tables de Pigeon-Hole, également à grande réduction, pour argent comptant.

Réparations faites au plus bas prix.

Jos. L. Clement,

228 Notre-Dame-Centre.

Mr. CLÉMENT invite ses amis et le public en général, à venir lui rendre une visite, et voir.
17 dec 83-3m

Bureau de Fleischmann et Cie,

AGENCE

Froment Pressé toujours frais

Ceux qui tiennent maison et veulent avoir du bon pain, des Rolls, Gâteaux, etc., feront usage seulement du froment pressé de Fleischmann et Cie.

Tous les boulangers de première classe en font usage.

Tous les épiciers entreprenants le vendent. Procurez-vous en un paquet de votre épicier avec les directions, et faites-en l'essai.

Factory Depot

70, RUE ST ANTOINE, Montréal.

16f J. STEWART, Gérant.

CORYZINE

GUERISON RAPIDE DU RHUME DE CERVEAU.

Cette poudre enlève immédiatement l'acuité du mal, rend la liberté de la respiration et prévient le rhume de poitrine, suite naturelle du Coryza.

Enrégistrée à Ottawa.

PRIX 25 CENTS LA BOITE.

LAVIOLETTE & NELSON,
Propriétaires, Montréal.

PATE CHEVALLIER

Pâte de Gomme d'Epinette rouge du Docteur Chevallier.

Enrégistrée à Ottawa et à Washington.
Supérieure aux Sirops de Gomme d'Epinette.

25 cents la boite.

LAVIOLETTE & NELSON.
Propriétaires, Montréal.

AU CLERGE.

Je désire informer les messieurs du Clergé, que je suis prêt à exécuter toute commande pour orgues d'église ou chapelle, promptement et au meilleur termes possible. Le grand nombre d'orgues que j'ai déjà vendues par toute la province sont une garantie de la supériorité de mon ouvrage Qu'on veuille bien ne pas acheter sans me voir.

EUSEBE BRODEUR, Facteur d'orgues, St. Hyacinthe.

N. B.—Je désire aussi informer ces messieurs que j'ai en magasin des orgues de seconde main que je vendrai à des conditions exceptionnellement avantageuses. 30 mai 83us 1e

HENRI PHOTO ARTS LARIN

ARTISTE PHOTOGRAPHE,

18 RUE St. LAURENT

D'après des procédés nouveaux et excellents M. LARIN est en état de satisfaire encore plus que par le *passé* ses nombreux clients, ce qui n'est pas peu dire quand on connait la haute réputation dont il jouit déjà parmi les meilleurs photographes de Montréal.

Poses d'enfants d'après un procédé nouveau et aussi rapide que l'éclair.

H. LARIN, Photographe,
No. 18 rue St. Laurent, Montréal.
23 janv 83-1a

Il guérira le rhumatisme, et deux ou trois applications mettront fin aux douleurs de toutes sortes.

De Mme M. L. Goyette, de Montréal :

J'ai souffert de douleurs violentes dans le côté pendant plus de 6 ans ; je me suis mis sous les soins de bons médecins, mais aucun m'avait apporté de soulagement, quand j'employai une bouteille du

BAUME DE Mme F. BERTHIAUME

contre les rhumatismes, qui fit cesser la douleur complètement.

De J. H. Stockwell, de Montréal :—

J'ai souffert longtemps de douleurs graves dans l'œil droit, et je ne trouvai aucun soulagement de l'usage de remèdes recommandés. Mais une bouteille de Baume de Mme F. Berthiaume contre les rhumatismes me guérit.

H. HASWELL,
Agent de Pharmacies [illegible]
Mme F. BERTHIAUME

4 mars 83-1a [illegible] Montréal

CE QUI SUIT a paru dans notre édition de samedi soir.

Echos du Parlement

—M. Colby M.P., n'est pas encore arrivé.

—On a commencé à envoyer des invitations pour un grand bal que le Gouverneur va donner lundi.

—M. Robertson, M.P. pour Hamilton, a hier, pris son siége en chambre pour la première fois.

—Les ministres de Québec ont eu une dernière entrevue avec sir Hector Langevin hier. Ils n'ont pas encore reçu de réponse du Gouvernement, mais ils espèrent toujours que leur mission produira de bons résultats.

ÇA ET LA.

La législature de Boston a voté $50,000 en faveur des inondés de l'ouest.

M. John Taylor a été nommé inspecteur des licences pour la ville de Halifax.

M. Léonard H Courtney a refusé d'accepter la rédaction du *Times* de Londres.

L'adresse en réponse au discours du Trône a été présentée hier après-midi dans la chambre locale de la Nouvelle-Ecosse.

Un ouvrage publié récemment en Angleterre, et encourageant l'émigration au Canada a été traduit en huit langues différentes.

Les honorables juges Osler et Burten ont renvoyé les requêtes de contestations présentées contre M. Gould le candidat libéral élu dans le comté de North Ontario.

Six individus dont quelques étaient seulement coupable de vol à l'étalage ou du simple larcin ont subi la peine du fouet à New-Castle, Delaware, et ce, dans une seule journée.

La route internationale du Missouri à la capitale du Mexique sera terminée le 15 de mars prochain ; il ne reste plus à construire que soixante-quinze milles. Cette route aura un parcours de 1540 milles.

Le marquis de Landsdowne, notre gouverneur-général vient d'être élevé officiellement par Sa Majesté la reine au rang de Chevalier Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George.

On croit que l'attaque contre Bacninh n'aura pas lieu avant la fin de ce mois : car les 7000 hommes de troupes de renfort qui ont quitté Toulon le 23 décembre et le 10 janvier arrivent à peine au Tonquin.

M. L C Bélanger, avocat de Sherbrooke a été unanimement choisi président de la société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke. Les autres officiers ont aussi été élus sans opposition.

Son Honneur le juge Casault, siégeant en Cour supérieure, samedi, a condamné la compagnie de traverse, Québec et Lévis pour avoir brisé la glace entre ses deux villes. Il va y avoir appel.

Nous lisons dans le *Fr e Press* d'Ottawa :

M. Chapleau a écrit à M. Girouard une lettre le condamnant d'avoir blamer l'attitude prise par la *Minerve* sur les résolutions du Pacifique Canadien et pour avoir osé insinuer qu'il (M. Chapleau) avait inspiré cette ligne de conduite.

M. Bélanger de la Paroisse de St-Laurent, a annoncé dimanche dernier, le 17 courant, qu'une assemblée générale des électeurs du comté de Jacques-Cartier aurait lieu mercredi le 20 courant, a midi précis, au village St-Laurent. Le but de cette assemblée est de choisir un candidat conservateur pour les prochaines élections, nous est avis que cette assemblée est convoquée par amis de l'ex-premier ministre.

Les allemands redoutent pour l'Angleterre, la soumission des tribus de Merv à la Russie.

Voici ce qu'en dit un journal important d'Allemagne :

Si les Russes arrivaient encore devant les murs de Constantinople, les Anglais ne pourraient plus leur commander de s'arrêter, comme ils l'ont fait en 1878. La Russie deviendra la proche voisine de l'Angleterre dans l'Inde et pourra, à tout moment créer des désordres dans le nord de l'Inde. Maintenant, il n'y a que l'Afghanistan entre la Russie et l'Inde. Les tribus de la frontière sont toujours prêtes à envahir les riches contrées de l'Inde si leur retraite est assurée, et la Russie peut actuellement leur garantir la chose.

Notre confrère du *Nouvelliste*, de Québec, nous apporte ce matin le compte-rendu d'une démonstration, on ne peut plus imposante, qui a eu lieu dimanche soir dernier, à la résidence de M. Jean Elie Martineau, marchand de quincailleries, de St Roch de Québec.

Ce monsieur a reçu l'investiture de chevalier de l'ordre sacré et militaire du St Sépulcre, au milieu d'une nombreuse assistance, où l'on remarquait la présence du vénéré curé de St Roch, de M. l'abbé Sexton, de l'hon J Blanchet, secrétaire-provincial, de M. le comte de Premio-Réal, etc.

M. J E Martineau est le septième canadien dans la Puissance qui ait l'honneur d'être chevalier de l'ordre du St Sépulcre. Il se trouve avec M F Smith le seul représentant de cet ordre à Québec.

M J E Martineau est membre du Cercle Catholique de Québec, et un soldat de la bonne cause ; nous le félicitons cordialement d'avoir fourni déjà, malgré son âge peu avancé, une carrière féconde en œuvres chrétiennes, et d'avoir ainsi mérité de touir d'une distinction marquée parmi les catholiques de son pays.

Sir Edward Thornton, l'ambassadeur anglais à St Pétersbourg, a télégraphié à Lord Granville, ministre des affaires étrangères à Londres, et assure que la Russie est prête à prendre des arrangements pour fixer les limites de l'Asie Centrale, et déterminer la région sur laquelle la Russie devra exercer son protectorat.

PARLEMENT FEDERAL

2me SESSION — 5me PARLEMENT

(PAR TÉLÉGRAPHE)

CHAMBRE DES COMMUNES

(Suite de la séance d'hier.)

SÉANCE DU SOIR

M. CAMERON (Huron) prit la défense de M. Greenway qui avait été dénoncé par l'orateur précédent parcequ'il avait changé de parti politique.

Il complimenta ensuite les partisans du ministère sur la singulière unanimité qui existait entre le gouvernement et ses organes en dehors de la Chambre; peut-être que le Ministre des Travaux Publics et le secrétaire d'état ont réglé leurs difficultés, mais l'entente entre leurs organes n'existait pas encore. Il fit des commentaires sur les éléments disparâtes dans le cabinet et dit qu'il n'admettait pas avec les organes du parti que le ministre des chemins de fer se fut montré incompétent en proposant ses résolutions.

Il conseilla au membre pour Jacques-Cartier de ne pas porter sur lui des matières explosibles et dit que si un parti dans la Chambre pouvait être accusé de manque de loyauté, ce n'était pas le parti siégeant à la gauche de l'orateur. Il nia que les libéraux eussent jamais essayé de déprécier les terres du pays, mais il prétendit que le gouvernement avait tellement mal gouverné le pays que le peuple ne voulait pas prendre cette direction, il répudie l'idée que les libéraux et la presse qui leur sert d'organe aient enrayé le progrès dans le nord-ouest et prétendit que c'était les ministériels et leur presse qui avaient amené cet état de choses.

Sir CHARLES TUPPER prétendit pouvoir prouver ses accusations disant qu'il pouvait référer au discours du ministre des finances en 1874, mais M. Cameron, l'interrompant, continua son discours, ajoutant que le Premier d'aujourd'hui avait fait son possible pour lier les mains au gouvernement.

Sir JOHN avait voulu que l'ex-gouvernement introduisit une politique nationale.

M. CAMERON continu en complimentant le ministre des chemins de fer sur son esprit de patriotisme qui ne brille jamais d'un plus vif éclat que lorsqu'il attaque ses ennemis.

Il cite son discours à Toronto et les articles du *Mail*, au temps où le pays était aussi prospère qu'aujourd'hui. Il accuse le ministre des finances d'avoir contribué à discréditer le pays, surtout quand il fit observer ces jours derniers, que si l'on faisait appel aux banquer, les deux tiers ne pourraient payer leur circulation en espèces. Il accuse le gouvernement d'avoir été la cause que l'émigration a pu se diriger du côté des Etats-Unis et cite les annonces du *Mail* et autres journaux du gouvernement. Le nord-ouest était assis sur un volcan, et il ne fallait rien moins que les efforts de nos hommes les plus judicieux pour prévenir les conséquences les plus désastreuses.

Dans la critique qu'il fit des discours précédents, il prétendit que partie du discours de M. Foster était tirée d'une vieille lecture intitulé "Ma terre natale."

M. FOSTER nie que la première partie de son discours fût partie d'un discours qu'il ait jamais prononcé, ou qu'il ait jamais fait une lecture intitulée "Ma terre natale."

M. CAMERON continue à faire une application pratique de l'histoire de Cassandre qui avait été omise par le membre pour King relativement au Canada, disant que les faux prophètes ne siégeaient pas à la gauche de l'orateur, mais qu'ils étaient tous rangés autour du Premier, ils étaient vêtus de peaux de brebis, mais dans le fond, c'étaient des loups ravisseurs. Il supposait que les hons. membres de l'autre côté de la chambre n'avaient entendu parler de Jérémie.

Sir JOHN—Non, mais nous entendons maintenant ses lamentations.

M. CAMERON continue ensuite ses remarques et est suivi de M. Rykert qui parle longuement et avec beaucoup d'éloquence en faveur de l'attitude prise par le gouvernement.

M. CHARLTON propose l'ajournement.

Sir John MACDONALD dit qu'il désirerait que le débat sur les résolutions finisse demain.

M. BLAKE demande ce que le premier ministre se propose de faire.

Sir John MACDONALD—Que la Chambre se forme en comité demain. C'est une question importante, qui a été discutée depuis plusieurs jours et ces délais embarrassent la compagnie.

Après quelques remarques par M. Armstrong, M WOOD [Westmoreland] propose l'ajournement du débat.

Adopté.

Sir John MACDONALD dit qu'il insistera pour que le débat finisse demain.

M. BLAKE dit qu'il n'y aura pas de difficulté de le terminer mercredi, mais il craint qu'on ne puisse en finir demain.

Sir John MACDONALD—Mercredi matin alors.

La Chambre s'ajourne 1.25 a. m.

Elections Municipales

QUARTIER STE ANNE

Que les électeurs canadiens-français du quartier Ste Anne ne manquent pas d'assister, ce soir, à l'assemblée des partisans de M. Tansey, laquelle aura lieu à 8 heures, au No 352 rue St Joseph.

Plusieurs orateurs prendront la parole, et la discussion promet d'y être des plus intéressantes.

Notre Conseil Municipal depuis 1840

Nous avons donné samedi la liste complète des maires qui ont présidé, depuis 1840, c'est-à-dire depuis l'inauguration du système actuel, à l'administration des affaires municipales.

Nos lecteurs nous sauront gré, croyons-nous, de mettre sous leurs yeux, pendant ces jours d'élections, les noms des échevins qui ont siégé au conseil depuis la même date.

Nous devons à l'obligeance de M. Gosselin, ass-greffier de la ville, cette liste des échevins, qui intéressera nos lecteurs.

40. 41. 42.

J Quesnel, A Ferrie, C S Rodier, J G McKenzie, J M Robin, O Berthelet, F Bruneau, N Guy, J Donegoni, C Tait, J W Dunscomb, F Philippe, C Campbell, S Bogg, A Hune, D Hondyside, W Molson.

43

J Masson, B Holmes, W Nelson, C de Bleury, J Redpath, J Roy.

44

J Ferrier, P Dunn, J Masson, B Holmes, C S de Bleury et J Roy.

45

W Lun, F Trudeau, T Molson, B Holmes, C S de Bleury.

46

J Mills, P Jodoin, H Stuart, B Lyman, J Bourret.

47

J Ferrier, F Perrin, J Bourret, P Beaubien, J Glennon, J Tully.

48

J D Gibb, J Tully, J Glennon, A Ouimet, B C A Gaby, E R Fabre.

49

J Bourret, B C A Guby, A Ouimet, B Lyman, A Larocque, J G Sims.

50

C Wilson, A McFarlane, J Grenier, J L Beaudry, B Lyman, A Larocque.

51

E R Fabre, J B Homier, P Lynch, S Benjamin.

52

J Grenier, F Leclaire, T Whitlaw, E Atwater, J Lenning, H H Whitney, J B Homier, P Lynch, O Fréchette.

53

J Grenier, J Whitlaw, E Atwater, B Trudeau, N Valois, P Parkin, J Lunning, N N Whitney.

54

J Greuier, J Whitian, A Atwaters, R Trudeau, J R Brondon, P Larkin, H H Whitney, J B Homier.

55

L Leclaire, H H Whitney, R Trudeau, J B Homier. H Starnes, A McCambridge, E Atwater, N Valois.

56

H H Whitney, A McCambridge, N Valois, R Trudeau, E Atwater, A Campbell, J J Doy.

57

E Atwater, F Leclaire, J B Homier, A McCambridge, J J Roy, L Marchand, G Brown, D Masson.

58

F Leclaire, E McCambridge, L Marchand, H H Whitney, H Bulmer, F Clarke, J B Homier, N B Corse, N Valois.

59

L Marchand, F Leclaire, A Jodoin, N Valois, E Thompson, N B Corse, H Bulmer, D Gorne, A Cambridge.

60

L Marchand, N B Corse, F Leclaire, A McCambridge, H Bulmer, A Jodoin, D Gowie, E Thompson, J S Leprohon.

61

F Leclaire, D Gowie, H Bulmer, E Thompson, R Bellemare, A McCambridge, H Lyman, J Grenier J L Beaudry.

62

F Leclaire, D Gowie, R Bellemore, A McCambridge, J Grenier, E Thompson, H Bulmer, F Perrin, W Rodden, J B Homier.

63

F Leclaire, H Bulmer, D Garvie, R Bellemare, J Grenier, F Penn, W Rodden, H Lyman, F Content.

64

F Leclaire, H Bulmer, D Govie, R Bellemare, J Grenier, F Penn, W Rodden, H Lyman, F Content.

65

D Gowie, J Grenier, W Rodden, F Content, F David, G Bowie, J B Rolland, A A Stevenson.

66]

F David, G Bowie, J B Rolland, A A Stevenson, F Content, D Gowie, W Rodden, T McCready, J B Goyette.

67

D Gowie, W Rodden, T McCready, F David, N Valois, A N Ogilvie, B Devlin, B Bastien, J Poupart.

68

F David, N Valois, B Devlin, W Rodden, T McCready, C Alexander, A Bernard, B Bastien, D Munro.

69

C Alexander, A Bernard, B Bastien, D Munro, J David, N Valois, B Devlin, W Rodden, W Masterman.

70

B Bastien, W Rodden, B Devlin, A Bernard, C Alexander, F David, W Masterman, T Wilson, S Simard.

71

Taylor, B Bastien, W Rodden, B Devlin, A Bernard, C Alexander, F David, W Masterman, T Wilson, J Simard.

72

B Bastien, C Alexander, F David, T Wilson, J Simard, McGauvran, W Kay, C Garth.

73

Alexander, David, Taylor, McGauvran, Kay, Rolland, McCambridge, Kennedy, Brunet, Grenier, Munro, Nelson, Rivard, Desmarteau, Jodoin, Thomas, Bryson, Caverhill, Bastien, Wilson, McShane.

74

Stephens, Hood, Mullen, Loranger, McCord, Crevier, David, Taylor, McGauvran, McCambridge, Brunet, Grenier, Nelson, Rivard, Desmarteau, Thomas Wilson, McShane.

75

Chapleau, Clendinneng, Robert, Duhamel, Holland, Childs, Foster, McLaren, Roy, Stephens, Hood, Mullen, Lorange, McCord, Crevier.

76

Nelson, David, Grenier, Rivard, McGauvran, McShane, Brunet, Taylor, McCord, Foster, McLaren, Roy, Robert, Wilson, Stephens, Hood, Mullen, Loranger, Crevier, McCambridge, Duhamel Holland, Childs, Chapleau, Clendineng, Arnton, Cauthier.

77

Nelson, Grenier, Rivard, Taylor, McCord, McLaren, Robert, Wilson, Stephens, Hood, Mullen, McCambridge, Duhamel, Holland, Clendinneng, Gauthier, Donovan, Généreux, Mercer, Kennedy, Laurent, Thibault, Laberge, Chaussé, Greene, Melançon.

78

Nelson, Grenier, Rivard, Donovan, Holland, Généreux, McCord, Taylor, Clendinneng, Gauthier, Mercer, Wilson, Hood, Mullen, Robert, Kennedy, Laurent, Thibault, Melançon, Childs, Green, Martin, McShane, Hagar, Jeannotte, Proctor, Lavigne.

79

Généreux, Watson. Nelson, Donovan, Gilman, Mooney, Dubuc, Allard, Gauthier, Martin, Holland, Fairbairn, McShane, Greene, Hagar, Lavigne, Grenier, Jeannotte, McCord, Proctor, Kennedy, Hood, Mullen, Laurent, Robert, Thibault.

80

Généreux, Watson, Nelson, Donovan, Gilman, Mooney, Dubuc, Martin, Holland, Fairbairn, McShane, Greene, Hagar, Lavigne, Grenier, Jeannotte, Wilson, McCord, Proctor, Kennedy, Hood, Mullen, Laurent, Robert, Thibault, Allard, Gauthier, Wilson.

81

Grenier, Laurent, Gilman, Hood, Donovan, Allard, Watson, Robert, Mooney, Wilson, Proctor, Gauthier, Dubuc, McCord, Kennedy, Thibault, Wilson, Beauchamp, McShane, Hagar, Jeannotte, Fairbairn, Prévost, Farrell, Stephens, Brown, Labarge.

82

Grenier, Laurent, Hood, Donovan, Mooney, Proctor, Dubuc, McCord, Kennedy Wilson, Beauchamp, Hagar, Jeannotte, Prévost, Fairbain, Farrell, Brown, Laberge, Robert, Wilson, Tansey, Rainville, Stephenson, Holland, Beausoleil, Mount, Roy.

Le chemin Jacques-Cartier

L'assemblée générale convoquée par M. Isaïe Bélanger, maire de la paroisse de St Laurent, au sujet du chemin de fer Jacques-Cartier a eu pour effet de réunir près de deux milles contribuables.

M. N M Le Cavalier ex-M P P fut prié d'agir comme président et M. N Viau, N P, comme secrétaire.

M. LeCavalier expliqua le but de cette réunion ; il parla des difficultés existant entre le Grand Tronc et le Pacifique Canadien au sujet du chemin de fer Jacques-Cartier et qu'il était de l'intérêt de tous de faire cesser cet état de choses et obtenir une ligne de communication avec le chemin de fer du Nord.

Après quelques mots d'explications de M. Joseph Duhamel, CR, on adopta plusieurs résolutions exposant les frais encourus par la construction du chemin de fer Jacques-Cartier, qui a coûté $150,000 demandant l'intervention du gouvernement fédéral dans le règlement immédiat de cette question si importante pour toute la province.

Il fut résolu :

"Que le cas advenant où le parlement fédéral n'effectuerait point d'arrangement pour faire cesser les entraves existant entre la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique et la compagnie du chemin de fer Union Jacques-Cartier qu'alors le gouvernement fédéral octroie à cette dernière compagnie un subside de $12,000 par mille jusqu'à St Vincent de Paul et $200,000 pour la construction d'un pont sur la Rivière des Prairies afin de continuer le chemin de fer Union Jacques-Cartier jusqu'à St Martin pour là se souder au chemin de fer de la Rive Nord."

Après avoir adopté des votes de remerciements, M. Duhamel adressa de nouveau la parole, et l'assemblée se dispersa.

La guerre du Soudan

(Dépêches à "L'Etendard")

Londres, 19—Le marquis de Hartington, secrétaire de la guerre, a dit, hier soir, à la chambre des communes, qu'il n'avait reçu aucune nouvelle de la prise de Tokar.

Khartoum, 19—A l'arrivée du général Gordon, des milliers de personnes lui ont baisé les mains et les pieds et l'ont appelé le "sultan du Soudan." Parlant au peuple il a dit : "Je viens sans soldats, mais avec Dieu à mes côtés, apporter un remède au mal."

Le Caire, 19—La population de Khartoum a acclamé le général Gordon, comme son sauveur.

Le Caire, 19—Le conseil militaire n'est pas décider à donner congé à l'armée égyptienne, mais de reformer la brigade commandée par des officiers égyptiens, en destituant les officiers et en enrôlant dans cette brigade des Turcs, des Circassiens et des Albaniens.

Suakim, 1G—Des rumeurs non confirmées sont parvenues, ici, apportées par des éclaireurs de Trinkitat que les rebelles auraient emporté Tokar d'assaut, la nuit dernière, et qu'ils auraient massacré la garnison.

El Mahdi

Le Caire, 18—El Mahdi s'est entouré d'une garde qui le suit continuellement et qui a pour mission de le protéger contre les complots des assassins. Les étrangers ne l'approchent que sous escorte et doivent s'arrêter à distante respectueuse. Les missionnaires chrétiens, y compris les prêtres, les religieuses et autres laïques sont dans un état déplorable. Un prêtre et un laïque se sont faits musulmans. Ils se sont séparés d'avec les chrétiens.

La flotte

Makim. 18—Les rebels ont été paisibles durant toute la nuit.

La garnison de Tokar a assez de vivres pour d'ici à la fin du mois. Elle demande des armes et des munitions. Le port de Suakim est trop petit pour contenir tous les vaisseaux qui s'y rendent. La flotte ira mouiller à 45 milles, sud-est.

Londres, 19—Le général Wolsley a donné ordre que l'expédition à Tokar se finisse d'ici à trois semaines après quoi les troupes retourneront au Caire.

Echos du Palais

ENQUÊTE ET MÉRITE

Personne n'était prêt à procéder ce matin encore dans cette division et l'Honorable Juge Rainville, qui présidait la Cour, a laissé le banc à onze heure moins quelques minutes.

On avait commencé cependant une cause de Mignault vs Bossé, mais le juge, voyant que l'un des avocats ne s'était pas mis au courant des faits de la cause, ne voulut pas continuer cette cause, et la raya du rôle.

ACTIONS

Une action en séparation de corps a été prise, hier, par Dame D Girard contre Thomas Bissett.

M. Durand est l'avocat de la demanderesse.

A. Barberie, poursuit le "Star" en dommages pour $5,000. Il allègue que des articles diffamatoires ont été publiés contre lui dans ce journal.

M. Busteed est l'avocat du demandeur.

Jeune voleuse

Marie Louise Patry, jeune fille de 19 ans, que les détectives cherchent depuis plusieurs jours a été arrêtée ce matin par le détective Lapointe, dans une maison malfamée de la rue Wolfe. L'automne dernier, elle sortit de la prison des femmes où elle était demeurée deux ans comme pénitente. Quelques jours après elle se présenta au poste de la rue Fullum et déclara au sergent Beaudry qu'elle voulait retourner en prison et que pour accomplir son but elle irait insulter la police d'Hochelaga.

Elle s'engagea le lendemain comme portière au couvent de la Congrégation, coin des rues Dufresne et Ste Catherine. Au bout d'une semaine, elle disparut emportant avec elle plusienrs effets.

Elle a été au service de plusieurs familles de cette ville et partout elle a commis des vols.

Ce matin, elle a plaidé coupable à l'accusation d'avoir habité une maison malfamée, et a dit qu'elle serait heureuse si elle pouvait aller en prison.

Elle a été condamnée à 6 mois par le Recorder ; il est probable que son séjour sera plus long à cause des accusations de vols qui pèsent sur sa tête.

Chronique pour Rire

Un noctambule légèrement éméché, se cramponne à une colonne de gaz sur le Pont-Neuf, et regarde philosophiquement couler le fleuve.

—Cette Seine, réfléchit-il, ça n'a rien de commun avec moi. C'est quand elle a éprouvé une crue qu'elle fait des bêtises, tandis que moi, c'est quand j'ai éprouvé une cuite.

⁂

Une nouvelle locution qui va passer dans les mœurs :

Quand une dame voudra se débarrasser d'un importun *audacieux*, et lui faire comprendre que ses tentatives n'ont aucune chance d'être agréées, elle lui dira :

—Bonsoir, mon père !

Merci, Aicard ! Ce seul mot de *Smilis* évitera maintenant de longs et pénibles dialogues.

⁂

On sait que M. Brisson a failli rappeler à l'ordre un député qui s'était écrié *Sapristi !*

L'Officiel de demain publiera une rectification à ce sujet : M. Brisson avait cru entendre un mot séditieux.

Il avait compris : *Sacristie.*

Dont acte.

TELEGRAPHIE

(Service de la Presse Associée.)

CANADA

Explosion

London, Ont, 19—Une explosion de vingt livres de poudre à canon, a fait sauter les magasins de MM. Hobbs, Osborne et Hobbs, marchands de fer. Donald Smith a été tué, et Percy Ince et Frank Shane sont mortellement blessés.

Les dommages sont considérables ; tout le voisinage a souffert. La détonation a fait trembler toute la ville.

Les pertes s'élèvent de $50 à $60,000 ; elles sont en partie couvertes par les assurances.

Opération

Québec, 19—Les médecins Fenwick et Bell de Montréal et Russell de Québec ont fait subir ces jours derniers une opération très difficile à M. le juge Stewart de la Cour de Vice Amirauté.

—Un commis de la basse ville, est disparu après avoir volé une somme assez considérable à son patron.

Statistique

Toronto, 19—Pendant l'année qui vient de s'écouler il a été versé $3,999 dans le trésor de réserve de la police.

– Treize pharmaciens ont comparu, ce matin, en cour de police, sous prévention d'avoir négligé de faire enregistrer d'après la loi, la quantité de liqueurs vendues par eux. Huit d'entre eux ont été condamnés à $20 d'amende.

Capias

Toronto, 18—T N Tuckett, marchand de Markham, Ont, a été arrêté sous capias samedi, sur la requête de MM. Morton et Cie de Montréal. L'action est basée sur une créance de $900.

Arrestation tardive

Québec, 18—La police vient d'arrêter un homme du nom de Vézina pour un vol commis il y a cinq ans, Après avoir commis ce vol le prisonnier avait quitté la ville et il venait d'arriver quand on l'a arrêté.

Amérique du Sud

Concussion

Valparaiso, 18—Un faux considérable a été commis au détriment de la banque provinciale du Buenos Ayre.

On dit que l'auteur de cette concussion est un marchand français.

ETATS-UNIS

Commandant

Washington, 18—Le commandant W T Schley a été choisi pour remplacer le capitaine Vinkland dans l'expédition de secours.

L'inondation

Cairo, Ill, 18—L'eau monte d'un quart de pouce par heure.

—A Paducah, l'eau couvre les deux tiers de la ville et elle monte toujours.

Cincinnati, 18—L'eau continue à baisser de 1½ pouce pas heure.

New-York, 19—Arrivés des vapeurs "Erin" de Londres, "Oder" de Bremer, "Ireland" d'Hambourg, "State Nevada" de Glasgow, "Helweka" d'Anvers.

Tapeka, Kan, 19—La commission de chemin de fer a décidé d'adopter sous protêt la politique de chemin de fer d'Atchison. Elle propose en même temps une réduction dans les prix.

A l'amende

Philadelphie, 19—Une maison de commerce de cette ville a été condamnée à $100 d'amende pour avoir publié une annonce semblable aux timbres poste de l'Etat.

L'inondation

Cincinnati, 19—Deux grands édifices en brique, minés par l'eau ont croulé la nuit dernière.

La neige

Denver, 19—La neige encombre toutes les voies de communication. Le commerce est interrompu.

San Francisco, 19—Le *Chronicle* publie une circulaire émise par les actionnaires de chemin de fer et signée par John Levingston, président, New-York.

Elle enjoint les actionnaires de souscrire un certain montant d'argent dans le but de créer un fonds considérable, d'abroger les lois de chemin de fer et abolir les commissions de chemin de fer.

Incendie

New-York, 19—Le vieil édifice *Erié*, rue Duane, a été détruit par le feu, hier soir. Pertes $25,000.

—On croit que le passif de la maison McGinnis Bros., est considérable, il va en résulter une baisse sur le marché.

Cette maison avait un capital de $250,000.

Nouvelle compagnie

Middlebury, Vt, 19—Une compagnie de tailleur de marbre, vient de se former. Elle a un capital de $200,000.

En grève

Pittsburgh, 19—Il y a 7,900 mineurs en grève, ici ; ils demandent 3½ cents par minot de charbon, et l'abolition du contrat draconien.

Dix millions de barils d'huile ont été vendus ici, hier.

Capital diminué

New-York, 19—La compagnie de construction de vapeurs américains a décidé de diminuer son capital de $150,000 qu'il était à $300,000.

Mystérieux

New-York, 19—On a trouvé gisant sur la quatrième rue, hier soir, une jeune femme richement mise. Elle confesse avoir pris du poison et se dit déterminée à se faire mourir. Elle porte au doigt un anneau de mariage.

Les nègres

Richmond, 19—Le sénateur Kerner, ex-président de la commission d'Etat des démocrates, a présenté, hier, des résolutions, priant les membres du congrès de songer aux terres du gouvernement et de fixer les limites de réserves à l'usage et contrôle exclusifs des populations nègres qui voudront s'y établir. Il dit que les nègres sont capables de se gouverner eux-mêmes.

Requête

Boston, 19—La compagnie de navigation Boston et Savannah a produit devant la cour des Etats-Unis, une requête demandant de limiter ses responsabilités pour les dommages résultant de la perte du vapeur City of Columbus.

Indignation

Il règne ici beaucoup de mécontentement à la suite de certaines révélations faites devant une commission nommée par la législature au sujet des mauvais traitements infligés aux internés d'un asile d'aliénés près de la ville.

Les licences

Chicago, 19—Le conseil de ville à Chicago a déterminé le taux des licences d'après les dispositions de l'acte de licence *Harper High*.

Les marchands de détails déclarent que le whiskey provient du malt et ils le vendront d'après la licence accordée pour la vente de la bière.

Coïncidence mystérieuse

Pétersburg, Va 19—Samedi matin Hanny Scott, négresse, employée comme cuisinière par le juge Hixton avertit la famille de déjeuner copieusement vu qu'elle mourrait avant le diner ; deux heures après elle était morte.

Quand on apprit cette fâcheuse nouvelle a son mari qui était lui-même malade il annonça qu'il mourrait dimanche matin a la même heure que son épouse, ce qui arriva à la lettre.

ANGLETERRE

Le parti Irlandais

Londres, 18—Le parti Irlandais, a décidé ce soir de voter contre le gouvernement demain, sur la motion de censure.

Pertes à Madagascar

Londres, 19—Lord Edmond Fitz Maurice, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré que l'Angleterre avait adressé une note au gouvernement français au sujet des pertes que les Anglais avait subies lors du bombardement des forts de Madagascar par les Français.

FRANCE

Danger au Caire

Paris, 19 — Le gouvernement a attiré l'attention du cabinet anglais sur le danger d'un massacre au Caire, si la garnison est diminuée en nombre.

Les derniers rapports constatent que la révolte augmente en Arabie contre les Turcs.

Marine

Paris, 18 — Le ministre de la Marine double d'activité. Il a mandé le Vice-Amiral de la flotte de la Méditerranée à Paris pour consultation. Deux cuirassés vont être ajoutés à la flotte.

ITALIE

L'attaque contre le roi Humbert

Rome, 19—L'opinion générale est que l'attaque faite récemment contre le roi Humbert a une signification plus grande qu'on ne l'avait cru.

Le Pape a félicité le roi d'avoir échappé au danger.

Hopital Notre-Dame

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse réception de Son Honneur le maire de la cité, la somme de $75, don fait par Son Excellence le Gouverneur-Général, en faveur de cet établissement.

E. A. GENEREUX,
Trésorier.

L'examining Warehouse

Nous avions appris il y a quelque temps qu'il existait plus d'une omission dans le plan des réparations que l'on est à faire à *L'Examining Warehouse.*

Nous avons eu une entrevue avec M. Lacroix, cette après-midi, et ce monsieur nous a de fait informé que les solives, servant d'appui aux planchers, étaient pourries à tous les étages, et qu'elles céderont probablement sous le poids des marchandises du printemps.

Nous publierons demain une lettre adressée par M. Lacroix, inspecteur des bâtiments à M. Ryan, percepteur des douanes, et la réponse de ce dernier. Il serait à souhaiter que les autorités vissent à cette affaire, avant que les travaux ne soient trop avancés.

Affaires Municipales

Comité des Réviseurs

Le comité des reviseurs se réunira demain à l'hôtel de ville pour clore les listes des électeurs municipaux.

Cour du Recorder

Montréal, 19 fev.

Présidence de Son Honneur B A T de Montigny.

Il y avait huit prisonniers ce matin.

James Harrington est le premier qui subit son procès.

Il a été arrêté pour avoir battu sa femme.

Il s'est marié, il y a six ans, et depuis ce temps il ne cesse de maltraiter son épouse. Il est presque toujours ivre et refuse de soutenir sa famille.

Il a été condamné à deux mois de prison.

Joseph Alexandry et Delphis Ledoux, flânaient la nuit dernière sur la rue St Charles Borromée.

Alexandry était ivre, et le constable Bériault, voulut le conduire au poste ; mais Ledoux se fâcha contre le constrble, et voulut sanver son ami ; le constable voyant qu'ils étaient si attachés l'un à l'autre, logea les deux inséparables dans les cellules.

Ils ont été condamnés à $5 ou un mois.

William Murray, a été condamné à $5 ou 15 jours, pour ivresse.

Les autres prisonniers ont été acquittés.

CHRONIQUE LOCALE

Verdict—A l'enquête tenue sur le cadavre de George Maurice, le jury a rendu un verdict de "mort accidentelle."

Dangereux—On a placé des barrières autour du palais de glace ainsi que des écriteaux portant cet avis "dangereux."

Poste—A partir d'aujourd'hui une malle additionnelle partira de Montréal pour Ottawa, à 4 hrs p. m.

Statistique mortuaire—Il y a eu 16 enterrements dans le cimetière protestant, la semaine dernière. Il y a eu quatre cas de diphtérie.

A l'amende—William Boag, hôtelier de la rue Bonaventure, a été condamné, ce matin, à $50 d'amende ou 3 mois de prison pour avoir tenu la buvette de son hôtel ouverte après minuit.

Les licences—Le conseil de ville a décidé hier soir de n'accorder que 150 licences d'auberges et de restaurant pour la ville, et ce matin, M. Dubreuil, inspecteur des licences, en recevait juste un nombre égal de demandes.

Société St Patrice—Il y a eu hier une assemblée de la société St Pattice sous la présidence de M. Donovan.

On s'est occupé d'une requête concernant l'immigration irlandaise qui sera présenté au parlement par M. Curran, M P.

Mors aux dents—Hier après-midi M. Keann, épicier, descendait, en voiture, la rue St Laurent. Au coin de la rue Mignonne, son cheval prit le mors aux dents et précipita son conducteur hors de la voiture.

Le sleigh fut brisé mais M. Kearns ne reçut aucune blessure grave.

Les licences—MM. Dubreuil et Contant, les inspecteurs des licences, nommés par le gouvernement fédéral ont commencé leurs fonctions ce matin.

Cent cinquante applications pour licences d'hôtel et de magasins ont déjà été faites.

Toutes les applications doivent être faites avant le premier mars prochain.

Loterie—Le 17 mars prochain sera râflée au Collége St Laurent une magnifique montre en or valant au-delà de cent piastres. Le prix des billets est de 25 cts, mais on peut s'en procurer cinq pour une piastre.

Le produit de cette loterie est destiné à promouvoir les intérêts de l'éducation.

Extraordinaire—La vente des cotons et indiennes se fait rapidement chez G A Lamontagne, les prix sont excessivement bas. Reçu dernièrement un lot considérable de toile à rouleaux pour vendre 7c valant 10c, aussi des cotons à carreaux pour 10c valant 15c. Votre attention sur les serviettes. Magnifiques pour 15c la paire valant 25c, serviettes damassées très grandes 25c la paire valant 40c. Toujours vendre à bon marché ! vendre beaucoup ! voilà le motto de la maison G A Lamontague, 633 Ste-Catherine vis-à-vis la banque d'Epargnes, coin de la rue Jacques-Cartier. 51f-84-jno.

DECES.

A Ste Cunégonde, le 18 courant, à l'âge de 7 mois et 11 jours, Joseph Adidas Remi, enfant de Charles F Polier, écr.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 816 rue St Joseph, à 10.30 heures a.m., pour se rendre au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS.

Aux Chantres, Instituteurs et Institutrices.

Faites usage des célèbres Pastilles Pectorales de REGNEAULT, spécialiste français, si vous voulez conserver votre voix pure ou lui rendre son ampleur et sa souplesse première. Ces Pastilles sont des plus efficaces pour guérir et préserver les irritations de la gorge qui sont souvent le prélude de cette terrible maladie: la consomption.
En vente chez tous les pharmaciens.
Agent pour le gros, DR. F. J. DEMERS, Pharmacie Notre-Dame.
No. 215 rue Notre-Dame, Montréal.
14f-jnô

Magasins a louer

Rue St Pierre, Nos 1, 3, 5, 9, 10, 12, 27, Rue Founding, Nos 58, 60, 92, 94, 96. S'adressez à E. A. Martineau, agent pour les Sœurs Grises No 257 rue Notre-Dame Ouest. 18fev.

Cent milles en Raquettes en 24 heures
—AU—
Montreal Driving Park,
(POINTE SAINT-CHARLES.)
Commencant JEUDI le 21 courant à QUATRE heures P. M.
—Le grand coureur—
M. P. G. LeROYER
Membre du Club de Raquette 'Le Trappeur'

Entreprendra l'exploit sans précédent de faire **cent milles en raquettes** en vingt-quatre heures, sans prendre de nourriture pour une bourse de $500.00
M. LeRoyer défie qui que ce soit en Canada d'entreprendre cette même course avec lui aux mêmes conditions pour $200.00 de chaque côté.
Admission au terrain de courses et à la Grande Estrade **25 Cts.**
On fait des préparatifs pour illuminer le terrain de la course à la lumière électrique.
5i-16f

TAPISSERIE !
Grande Vente
A Bon Marché
—CHEZ—
E. A. MARTINEAU,
No. 257
Notre-Dame-Ouest
(Ci-devant rue St. Joseph.)
18f-jno

LE GRAND REMEDE
CONTRE LES DOULEURS

Du **Dr. SMITH** qui soulage dans un instant comme il a été prouvé d'une manière satisfaisante, en cette ville, par au-delà de cent cas, est le meilleur remède qui ait jamais été offert au public, pour le Rhumatisme ou les douleurs névralgiques, blessures, foulures, articulations contractees, gales à la tête, brûlures, morsures dangereuses
Aucune maison, boutique ou fabrique ne devrait jamais s'en dispenser dans le cas de nécessité. PRIX; **25 Cts.**
Si votre pharmacien n'en a pas en mains adressez vous au propriétaire de
THE SMITH MEDECINE Co.,
No. 45 Rue Bleury.
6m-3fs-16 nov

M. L. C. CODERRE
MARCHAND DE PROVISIONS

Informe ses amis et le public qu'ayant amélioré son commerce et donné plus de facilité aux commandes qui lui sont laissées, livrera à tout instant du jour des ordres donnés par carte-poste ou autre qui seront servis avec grand soin et le choix d'épiceries à un prix défiant la compétition.
N'oubliez pas ladresse :
L. C. CODERRE
164, 166 et 168 RUE VISITATION
-165

Paul Joly & Cie
NATURALISTES,
455½ rue Notre-Dame-Est,
Ci-devant rue Ste-Marie.
Fournisseurs des COLLÈGES, MUSÉES et UNIVERSITÉS au Canada et à l'Étranger.
Empaillage de toutes sortes d'Animaux, Oiseaux, Poissons, etc., etc. 3m-2 nov 83

CHS. QUEVILLON
(Ci-devant HUDON & QUEVILLON.)
Bureau d'Agence Générale
Agence d'Immeubles et Comptabilité.
Une spécialité pour les faillites
BATISSE DE "L'ETENDARD,"
No. 29 Rue St. Jacques,
MONTREAL. 18d-3fs-3m

F. N. VEZINA
Manufacturier de
MEUBLES DE MENAGE,
UNIS ET DE GOUT
Rouets, Machines à Laver,
Ouvertures de toutes sortes,
Plainage, Embouvetage, Tournage Etc.
VERCHERES, P. Q.
F. N. VEZINA.
SUCCURSALE A JOLIETTE
Rue Notre-Dame,
BLOCK GODIN
JOS. VEZINA, Agent.
26 aout 83-6m

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.
Adressez,
C. D. MORIN, 616 Ste. Marie, Montréal.

STICKY FLY PAPER.

Procurez-vous le papier à mouches Sticky Fly Paper, il est meilleur que jamais, 70 cents la boîte de 2 doz. Envoyez 5 cents et vous en recevrez une feuille par la malle, ou 80 cents pour une boîte. C'est la meilleure chose connue, vous en prenez 5000 sur chaque feuille.
Adressez : C. D. MORIN, 616 Ste Marie, Montréal.

A LOUER

Bureaux—Au No. 16 rue St. Jacques plusieurs chambres spacieuses et éclairées, occupées pendant les 7 dernières années par les ingénieurs du chemin de fer du nord. S'adresser sur les lieux à L. O. HETU, N.P., ou à Alph. Desjardins, Banque Jacques-Cartier.

Ateliers—Au No. 28 rue St-Gabriel, les ateliers occupés par *Le Monde*, situation centrale, avantageux pour imprimerie, atelier de peintre ou de plombier, manufacture de meubles, &c., &c., avec permis pour engin à vapeur.

Magasin à Louer—Au No. 191 rue St-Paul, près du Marché Bonsecours, occupé pendant plus de 25 ans pour le commerce des épiceries, très avantageusement situé pour le commerce en gros et de détail. S'adresser à ALPH. DESJARDINS, Banque Jacques-Cartier. 11f-jno

Terre à Vendre.

Superbe terre à vendre dans l'Isle de Montréal, à proximité du chemin de fer et des bateaux. Exceptionnellement avantageuse. Conditions très faciles. S'adresser à
Mr. de MONTIGNY,
Bureau du Recorder.
Quot. et Heb.—148

LIQUIDATION

Les soussignés, en vue de la dissolution prochaine de leur société, offrent en vente d'ici au **1er MAI** prochain, aux prix suivants :

Les lots rue Berri.........à	$150.00
" " " Rivard.......à	200.00
" " " Drolet........à	200.00
" " " Sanguinet..à	200.00
" " " Pantaléon...à	150.00
" " " Ste-Elizabeth	200.00
Une maison rue Drolet à	1200.00

David, Rivard, Laurent & Drolet,
BUREAU : 36 rue Saint-Vincent.
6 fév-1m

L. Chaput, fils & Cie
Maison fondée en 1842,
IMPORTATEURS DE
Thés, Epiceries, Vins et Liqueurs,
DÉPOT EN GROS DE LA LESSIVE CONCENTRÉE DE
GREENBANK.
Nos. 309, 311 & 313
Rue des Commissaires
COIN DE LA RUE ST-PIERRE,
MONTREAL.
22 nov-3m

JULES GOUDRON
45 RUE NOTRE DAME CENTRE
MONTREAL.
Ferronnerie en Gros et en Détail
Une spécialité d'articles de CAROSSERIE et d'AGRICULTURE. 15 fev-3m

SALLE D'ENCAN CANADIENNE.
La seule en cette ville de ce genre.

Nous nous chargeons spécialement des ventes de ménage à domicile, et des ventes de fonds de commerce.
Retour fait promptement.
Nous sollicitons ceux qui désirent vendre leur ménage ou leurs fonds de commerce de nous honorer de leur patronage.

Hébert & Lemieux
ENCANTEURS.
527 Rue Ste-Catherine.
26 janvier 1884.

JOSEPH REGNIER
Marchand d'Herbages, d'Ecorces, de Racines et de Remèdes Sauvages pour toutes maladies. Tisanes et Onguents.

490 Ste-Marie

490 Ste-Marie

Un des plus grands services à rendre à son prochain, c'est de lui procurer le moyen de rétablir sa santé. Ceux qui souffrent d'une simple indisposition comme ceux qui sont affligés d'une grave maladie, de quelque nature qu'elle soit, ceux qui ont abandonné tout espoir de guérison et qui sont torturés autant par l'inquiétude que par la maladie, pourront voir chez moi 1,575 certificats de guérisons opérées par moi. Ces certificats sont de personnes respectables et bien connues, qui souffraient depuis déjà bien longtemps, et qui dans certains cas avaient même été abandonnées de leurs médecins réguliers et aussi par certains vieux charlatans de Montréal. Le charlatanisme de l'ancien temps ne vaut plus rien, cela est reconnu.
La nouvelle méthode, basée sur les principes du fameux docteur Raspail, de Paris, accomplit maintenant des merveilles et procure une guérison certaine lorsque la maladie n'est pas arrivée à une période où toute cure est impossible. Même dans ces cas nous procurons encore un soulagement bienfaisant, ce qui est une douce compensation au triste regret de ne pouvoir guérir.

CERTIFICATS.

Ste-Philomène, 1883.
Je, soussigné, certifie que depuis quinze mois j'étais pris d'une toux qui me faisait mourir ; après m'être servi de différents remèdes patentés, et de plusieurs docteurs, et des plus vieux charlatans de Montréal. tous ces troubles et dépenses me servirent de rien, mais je fut guéri en trois semaines parfaitement par les remèdes de M. Jos. Régnier, de Montréal, 490 rue Ste-Marie.
ELIE PITE.

Ste-Martine, 1883.
Je certifie avoir été guéri des hémorrhoïdes les plus effrayantes en deux mois avec les remèdes de M. Jos. Régnier, de Montréal, rue Ste-Marie, No. 490, après avoir fait tous les remèdes possibles, sans aucun soulagement des vieux charlatans de Montréal.
HENRI MARTIN.

J'ai toujours en mains les meilleurs remèdes sauvages que je vendrai à bas prix. J'ai mon permis du gouvernement. Je n'ambitionne sur personne et je respecterai tous ceux qui voudront bien me faire une visite. Mes conseils sont donnés gratuitement. Je soulagerai ou guérirai toutes les maladies que j'entreprendrai, si l'on veut suivre mes conseils. Je publierai de nouveaux certificats chaque semaine.
JOSEPH REGNIER,
No. 490 rue Ste-Marie, Montréal
26 janvier 1884. m-s-la

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de céruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

L'ETENDARD
JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN ET DU SOIR,
Imprimé par **PRENDERGAST & CIE.,** EDITEURS et PROPRIÉTAIRES.
Bureaux de l'Administration et de la Rédaction : **31 rue St-Jacques.**
MONTRÉAL.